ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
LYON

LICENCE D'ARCHITECTURE

Programme pédagogique 2021-2025

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

LICENCE d'ARCHITECTURE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2021-2025

Responsables Licence d'architecture (FI & FPC) - 2021-2025

/ Benjamin CHAVARDES
MCF – architecte
Chercheur au LAURe-EVS
benjamin.chavardes@lyon.archi.fr

/ Julie CATTANT
MCF – architecte
Chercheure au LAURe-EVS/Gerphau
julie.cattant@lyon.archi.fr

Mise à jour 13.01.2023

Table des matières

Table des matières 2
1. Place du DEEA dans l'offre de l'établissement 7
1.1. Formation initiale 7
1.2. Formation professionnelle continue 8
2. Objectifs du DEEA 8
2.1. Compétences attendues à l'issue de la formation de licence 9
2.1.1. Rappel des références UIA et de la directive européenne 9
CP- COMPETENCES VISEES 9
A- CONCEPTION 10
B- CONNAISSANCES 10
C- CAPACITES 11
2.1.2. Macro-compétences de l'ENSAL 11
2.2. Ambitions et enjeux du cycle conduisant au DEEA 11
2.2.1. Professionnalisation 12
2.2.2. Internationalisation et rayonnement 13
2.2.3. L'étudiant acteur de sa formation 13
2.2.4. Faire école 14
2.2.5. Formations actrices du monde socio-économique 14
3. Structure de la formation conduisant au DEEA 15
3.1. Les blocs d'enseignements de licence FI 16
3.1.1. Bloc Projet/conception 16
Etape Semestre 1-semestre 2 16
Exx1 - Pratiques pour la conception 16
Exx2 - Ressources pour la conception 17
UE011 - PROJET 1 17
UE021 - PROJET 2 18
Etape Semestre 3-semestre 6 18
Exx1 - Pratiques pour la conception 18
Exx2 - Ressources pour la conception 18
UE031 - PROJET 3 19
UE041 - PROJET 4 19
UE051 - PROJET 5 20
UE061 - PROJET 6 20
3.1.2. Bloc Expériences/innovations-EXPI 20
Etape Semestre 1-semestre 2 21
UE012 – EXPI 1 21
E0121 - Intensif - On n'y voit rien (ATR) 21

E0122 - Intensif - Représentation : Modélisation orientée document (STA) 22
E0123 - Intensif - Des matières et des gestes (STA) 22
UE022 – EXPI 2 22
E0221 - Intensif - La sculpture. Penser à l'épreuve du réel (ATR) 22
E0222 - Intensif - Modélisation : Modélisation orientée donnée (STA) 22
E0223 - Intensif - Habiter la terre (STA) 22
Etape Semestre 3-semestre 6 23
UE032 – EXPI 3 23
UE032a - Intensif - Construire l'enveloppe (STA) 23
UE032b - Intensif - Numérisation : Rétroconception (STA) 23
UE032c - Intensif - Construire en bois (STA) 23
UE032d - Intensif - La Lumière. Créer dans l'espace public (ATR) 23
UE032e - Intensif - Le musée mobile (ATR) 24
UE032f - Intensif - Les architectes/Les villes et leurs histoire (HCA) 24
UE042 – EXPI 4 24
UE042a - Intensif - Arc, voûte, coupole & morphologie structurale (STA) 24
UE042b - Intensif - Introduction à la modélisation d'informations de la construction et géographiques (STA) 24
UE042c - Intensif - Le confort dans le bâti existant (STA) 24
UE042d - Intensif - Nature et paysage (ATR) 25
UE042e - Intensif - Remonter la Saône (ATR) 25
UE042f - Intensif - Repenser le logement collectif de l'après-guerre (1950-1980) (HCA) 25
UE052 – EXPI 5 25
UE052a - Intensif - Atmosphères urbaines. Trajectoires de Fraîcheur à Carré de Soie (STA) 25
UE052b - Intensif - Du territoire aux matériaux (STA) 26
UE052c - Intensif - Introduction à la modélisation d'informations géographiques et de la construction (STA) 26
UE052d - Intensif - Le jardin qui raconte des histoires Frise végétale (1850-2050) 26
UE052e - Intensif - Pour une architecture de l'hospitalité ? (SHSA) 26
UE052f - Intensif - Apprentis chercheurs (HCA) 26
3.1.3. Bloc Savoirs/recherches/cultures - SRC 27
UE0x3 – SRC x 27
Grands cours - Théorie de l'architecture S01-S05 FI 27
E0131 - Éléments (mutEFPC0331) 27
E0231 - Composition (mutEFPC0431) 28
E0331 - Théories et doctrines (mutEFPC0531) 28
E0431 - Problématiques (mutEFPC0631) 28
E0531 - Scientifisation 28
Grands cours - Histoire S01-S05 FI 28

E0132 - Se Situer 29
E0232 - Les Temps modernes (XVe-XVIIIe siècle) 29
E0332 - Le grand XIXe siècle (1800-1914) 29
E0432 - Les mouvements du Mouvement moderne (1914-1940) 29
E0532 - Après 1940 29
Grands cours – Villes, Territoires et sociétés 29
E0133 - Introduction aux théories de l'habiter, du logement et de l'espace 30
E0233 - Identifier et comprendre les morphologies urbaines et sociales 30
E0333 - Fabriquer la ville en contexte libéral 30
E0433 - Décentrement : des mondes urbains habités 30
E0533 - L'urbain anthropocène : crise et adaptation 30
Grands cours - Construction et ambiances S01-S05 FI 31
E0134 - Matériaux, structures et construction 31
E0234 - Ambiances et résistance des matériaux 31
E0334 - Conception des ambiances et mise en oeuvre d'une construction 31
E0434 - Structure et diagnostic des bâtiments existants 31
E0534 - Urbain, morphologie, logement collectif 32
Grands cours – Arts et représentations 32
E0135 - Image 32
E0235 - Volume / Modélisation 32
E0335 - Paysage / De la donnée à l’information 33
E0435 - Corps / Écosystème 33
Rapport d’études 33
E0535 - Rapport d'étude 33
E0631 - Rapport d'étude 34
E0632 - Soutenance rapport d'étude 34
3.1.4. Bloc Situations / environnements professionnels - SEP 34
UE0x4 - SEP x 34
Voyages d’étude 34
E0142 - Voyage d'étude 35
E0342 - Voyage d'étude 35
E0642 - Voyage d'étude - Les Leçons de Rome 35
Stages / Actions personnelles / Portfolio 35
E0243 - Stage ouvrier (SEP / Portfolio) 36
E0443 - Stage première pratique (SEP / Portfolio) 36
Stage libre 36
Actions personnelles 36
E0344 - Action personnelle (SEP / Portfolio) 36
E0543 - Action personnelle (SEP / Portfolio) 36

Portfolio 37
E0243 - Stage ouvrier (SEP / Portfolio) 37
E0344 - Action personnelle (SEP / Portfolio) 37
E0443 - Stage première pratique (SEP / Portfolio) 37
E0543 - Action personnelle (SEP / Portfolio) 37
E0644 - SEP / Portfolio 37
Dossier bilan de la première année 37
E0244 - Dossier bilan de la première année 37
Cours professionnalisants-COURS PRO 37
E0143 Cours PRO 1 : La représentation 38
E0242 Cours PRO 2 : La représentation #2 39
E0343 Cours PRO 3 : La réglementation 39
E0442 Cours PRO 4 : La réglementation #2 39
E0542 Cours PRO 5 : Les missions 40
E0643 Cours PRO 6 : Les missions #2 40
Langues 40
E0141 - Langues 1 41
E0241 - Langues 2 41
E0341 - Langues 3 41
E0441 - Langues 4 41
E0541 - Langues 5 42
E0641 - Langues 6 - examen TOEIC (début de semestre) 42
3.2. Particularités des blocs d'enseignements en licence FPC 42
3.2.1. Bloc Projet/conception-PROJ 42
UEFPC031 - PROJET 3 43
UEFPC041 - PROJET 4 43
UEFPC051 - PROJET 5 44
UEFPC061 - PROJET 6 (mut UE061) 44
3.2.2. Bloc Expériences/innovations -EXPI 44
UEFPC0x2 – EXPI x 44
UEFPC032 - Intensif - Paysage urbain et naturel (ATR) 44
UEFPC042 - Intensif - Lieux/temps/couleur (ATR) 45
UEFPC052 - Intensif - Au lieu de l'art (ATR) 45
3.2.3. Bloc Savoirs/recherches/cultures -SRC 45
UEFPC0x3 – SRC x 46
Grands cours - Théorie de l'architecture S03-S06 FPC 46
EFPC0331 - Éléments (mutE0131) 46
EFPC0431 - Composition (mutE0231) 46
EFPC0531 - Théories et doctrines (mutE0331) 46

EFPC0631 - Problématiques (mutE0431) 47
Grands cours - Histoire S3-S06 FPC 47
EFPC0332 - Les pierres du passé. Construction, reconstruction et réemploi entre Antiquité et Moyen-Âge- Période antique et médiévale 47
EFPC0432 - De ville en ville. Architecture, urbanisme et échanges internationaux à l'époque moderne (XVe-XIXe)– Période moderne 47
EFPC0532 - Espace de la modernité. Une définition plurielle entre XIXe et XXe siècles– Période contemporaine (1830-1944) 48
EFPC0632 - L'architecture face à l'entropie. Parcours dans l'architecture contemporaine, entre la seconde moitié du XXe siècle et le début du XXIe siècle– Période contemporaine (1945-Aujourd'hui) 48
Grands cours - Villes, territoire et société S03-S06 FPC 48
EFPC0333 - Introduction aux théories de l'habiter, du logement et de l'espace & Introduction aux morphologies urbaines et sociales 49
EFPC0433 - Fabriquer la ville en contexte libéral 49
EFPC0533 - Décentrement : des mondes urbains habités 49
EFPC0633 - L'urbain anthropocène : crise et adaptation 49
Grands cours - Construction et ambiances S03-S06 FPC 49
EFPC0334 - Stabilité des structures & perception des ambiances 50
EFPC0434 - Résistance des structures & conception des ambiances 50
EFPC0534 - Diagnostic technique & conception frugale 50
EFPC0634 - Détail de construction & ambiances urbaines 50
3.2.4. Bloc Situations/environnements professionnels-SEP 50
Rapport FPC 50
UEFPC0x4 - SEP FPC x 50
EFPC0x41 – Rapport FPC x 50
Voyages d'étude 51
4. Poursuite d'études et insertion professionnelle 51
4.1. Pilotage et encadrement 51
4.1.1. La sous-commission Licence 52
4.1.2. Les coordinateurs de blocs 52

1.Place du DEEA dans l'offre de l'établissement

L'ENSAL propose en cycle licence deux formations menant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence (DEEA) :

- l'une en Formation Initiale (FI),

« Le premier cycle des études d'architecture est ouvert, en formation initiale, aux candidats titulaires du baccalauréat et à ceux qui justifient soit d'une attestation de succès à un diplôme d'accès aux études universitaires, soit d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en application d'une réglementation nationale, soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès à ce niveau d'études.[1]

- l'autre en Formation Professionnelle Continue (FPC). [2]

« Le premier cycle est également ouvert, en formation professionnelle continue, aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :
Justifier d'une activité professionnelle antérieure dans les domaines de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace, d'une durée de huit années. Cette durée est ramenée à six années pour les candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et à quatre années pour les candidats titulaires d'un diplôme consacrant au moins deux années d'études supérieures après le baccalauréat. Elle comprend, dans tous les cas, l'équivalent d'au moins trois années à plein temps dans les domaines de l'architecture sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architectes. Cette condition est appréciée par le directeur de l'école d'architecture après avis d'une commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, constituée dans des conditions fixées par décret ;
Avoir satisfait à des épreuves destinées à évaluer leurs aptitudes. La nature de ces épreuves et la composition du jury sont fixées par arrêté conjoint des ministres chargés de l'architecture et de l'enseignement supérieur.[3]

1.1. Formation initiale

La capacité d'accueil et d'encadrement de 115 étudiants par année est proposée par la direction de l'école et votée au CA. Cette jauge limitée provient uniquement de la taille des locaux et du nombre d'emplois affectés à l'ENSAL, l'attractivité de l'établissement étant importante. Pour maîtriser les effectifs étudiants, l'ENSAL s'est dotée d'un outil de simulation qui prend en compte les résultats des années précédentes pour déterminer le nombre d'étudiants redoublants, d'étudiants en transfert sortant et d'ingénieurs ayant obtenu le DC-DEAI souhaitant poursuivre à l'ENSAL, et le nombre de candidats retenus aux épreuves d'admission en première année. Les demandes d'admission des étudiants en transfert entre ENSA et des français et étrangers en demande de validation d'acquis des études, de l'expérience professionnelle et d'acquis personnels sont sélectionnées sur dossier.

[1] Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Art.3 §1.

[2] Voir ANNEXE DEEA LICENCE FPC PAR BLOC // ANNEXE DEEA LICENCE FPC TABLEAU DES UE

[3] Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Art.3 §2.

1.2. Formation professionnelle continue

La capacité d'accueil et d'entrée en licence chaque année universitaire est comprise entre 10 à 18 stagiaires au maximum. Pour le cycle complet les effectifs visés sont de 30 à 40 stagiaires maximum. La formation FPC de l'ENSAL ouvre et conduit simultanément chaque année les 2 semestres de L2 et les 2 semestres de L3. Cela marque l'importance de cette formation dans l'école, le rayonnement et l'attractivité comme la dynamique de son enseignement. C'est une caractéristique quasi unique au sein des écoles d'architecture françaises. Ce dispositif permet un niveau d'exigence et de structure équivalent à la FI, des relations pédagogiques inter-promotion entre FPC comme avec les FI, des échanges d'expérience et une émulation collective.[4]

Les étudiants FPC font l'objet d'une première étape de sélection sur dossier et d'une seconde étape, comprenant des épreuves écrites et un oral. Tenant compte de leur formation et de leur expérience, les candidats peuvent être intégrés directement en licence 3[5].

2.Objectifs du DEEA

Le premier cycle des études d'architecture, permet à l'étudiant « d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite ». [6]

L'approche par compétences développée dans le premier cycle des études d'architecture de l'ENSAL répond aussi au cahier des charges de l'arrêté du 22 janvier 2014[7] quant aux compétences visées « pour le futur diplômé :

- d'un socle disciplinaire ;
- des compétences transversales, notamment en informatique et en langues étrangères en vue d'une certification ;
- des compétences préprofessionnelles et professionnelles.»

[4] Voir ANNEXE DEEA LICENCE FPC PAR BLOC

[5] Conforme à l'arrêté du 20 juillet 2005, Titre III.

[6] Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Art.2.

[7] Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master. Annexe.

2.1. Compétences attendues à l'issue de la formation de licence

2.1.1. Rappel des références UIA et de la directive européenne

Le premier cycle des études d'architecture assure un équilibre entre les aspects théoriques et pratiques de la formation en architecture et garantit au moins l'acquisition des connaissances, aptitudes et compétences mentionnées au 2) de l'article 46 de la directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005[89].

CP- COMPETENCES VISEES

CP-01 - Aptitude à concevoir des réalisations répondant à la fois aux exigences esthétiques et aux exigences techniques,
CP-02 - Connaissance appropriée de l'histoire et des théories de l'architecture et des arts connexes, des technologies et des sciences humaines,
CP-03 - Connaissance des beaux-arts en tant que facteur susceptible d'avoir une influence sur la qualité de la conception architecturale,
CP-04 - Connaissance appropriée en ce qui concerne l'urbanisme, la planification et les compétences techniques mises en œuvre dans le processus de planification,
CP-05 - Faculté de comprendre les relations entre les hommes et les créations architecturales et entre les créations architecturales et leur environnement, ainsi que la nécessité de mettre en relation les créations architecturales et les espaces environnants, en tenant compte des besoins et de l'échelle humaine,
CP-06 - Faculté de comprendre la profession d'architecte et son rôle dans la société notamment en élaborant des projets qui tiennent compte des facteurs sociaux,
CP-07 - Connaissance des méthodes de recherche et de préparation du projet de construction,
CP-08 - Connaissance des problèmes de conception structurelle, de construction et de génie civil liés à la conception des bâtiments,
CP-09 - Connaissance appropriée des problèmes physiques et des technologies ainsi que de la fonction des bâtiments, de manière à doter celles-ci de tous les éléments de confort intérieur et de protection climatique,
CP-10 - Capacités nécessaires lui permettant de concevoir des constructions satisfaisant les exigences des usagers, tout en respectant les limites imposées par les impératifs des budgets et des réglementations en matière de construction,
CP-11 - Connaissance appropriée des industries, des organisations, des règlements et des procédures intervenant lors de la réalisation de bâtiments ainsi que lors de l'intégration de plans dans la planification générale.
CP-12 - Conscience des responsabilités vis-à-vis des valeurs humaines, sociales, culturelles, urbaines, architecturales et environnementales, ainsi que du patrimoine architectural.
CP-13 - Connaissance adéquate des moyens d'élaboration d'une conception écologiquement durable en ménageant la conservation et la mise en valeur de l'environnement.
CP-14 - Développement de la compétence créative dans les techniques du bâtiment, fondée sur une connaissance solide des disciplines et des méthodes de construction liées à l'architecture.
CP-15 - Connaissance adéquate du financement, de la gestion des projets, du contrôle des coûts et des méthodes de réalisation du projet.
CP-16 - Une formation en techniques de recherche en tant que partie intégrante du savoir architectural, à la fois pour les étudiants et les enseignants.

[8] Arrêté du 15 avril 2015 fixant les modalités d'accréditation des écoles d'architecture. Art.3 § 4 et Voir ANNEXE 20 REFERENTIEL DES COMPETENCES UIA

[9] Voir ANNEXE 20 REFERENTIEL DES COMPETENCES UIA

A- CONCEPTION

A-1 - Capacité de mettre son imagination au service du projet, de penser de façon créative, d'innover et d'assumer la direction d'un processus de conception.
A-2 - Capacité de réunir des informations, de définir des problématiques, de mettre en pratique une analyse et un jugement critique et de formuler des stratégies d'action.
A-3 - Capacité de réfléchir en trois dimensions dans l'exploration du projet.
A-4 - Capacité de réconcilier différents facteurs, d'utiliser ses connaissances et ses capacités pour trouver une solution architecturale.

B- CONNAISSANCES

B-1. Études Culturelles et Artistiques
B-1.1 - Capacité d'agir en connaissance des antécédents historiques et culturels, au niveau local et au niveau mondial.
B-1.2 - Capacité d'intervenir en connaissance de l'influence des beaux-arts sur la qualité du projet.
B-1.3 - Connaissance des questions liées au patrimoine dans l'environnement bâti.
B-1.4 - Conscience des liens entre l'architecture et les autres disciplines créatives.
B-2. Études Sociales
B-2.1 - Capacité d'agir en connaisseur de la société, et de travailler avec des clients et des usagers qui représentent les besoins de la société.
B-2.2 - Capacité d'esquisser un projet en tenant compte de la définition des besoins de la société, des usagers et des clients, de rechercher et de définir les exigences contextuelles et fonctionnelles de différentes sortes d'SEP bâtis.
B-2.3 - Compréhension du contexte social dans lequel les environnements bâtis interviennent, des exigences spatiales et ergonomiques et des solutions d'égalité et d'accès.
B-2.4 - Connaissance des codes, règles et normes existantes de la planification, du projet, de la construction, de la santé, de la sécurité et de l'utilisation des environnements bâtis.
B-2.5 - Connaissances philosophiques, politiques et éthiques liées à l'architecture.
B-3. Études de l'environnement
B-3.1 - Capacité d'agir en connaisseur des systèmes naturels et des environnements bâtis.
B-3.2 - Compréhension des questions liées à la conservation et à la gestion des déchets.
B-3.3 - Compréhension du cycle de vie des matériaux, des questions liées à la durabilité écologique et leur impact sur l'environnement, conception favorisant l'utilisation réduite d'énergies ainsi que des systèmes passifs et de leur gestion.
B-3.4 - Connaissance de l'histoire et de la pratique de l'architecture paysagiste, de l'urbanisme, ainsi que de l'aménagement nationale et territorial et de ses relations avec les ressources et la démographie locales et globales.
B-3.5 - Connaissance de la gestion des systèmes prenant en compte les risques naturels.
B-4. Études Techniques
B-4.1 - Connaissances techniques des structures, des matériaux et de la construction.
B-4.2 - Capacité d'intervenir en utilisant les compétences en matière des techniques du bâtiment et compréhension de leur évolution.
B-4.3 - Connaissance des procédés de dessin technique et de l'utilisation des structures, des technologies de la construction et des systèmes de services dans un ensemble fonctionnellement efficace.
B-4.4 - Connaissance des systèmes de services ainsi que des systèmes de transport, communication, entretien et sécurité.
B-4.5 - Connaissance du rôle de la documentation technique et des recommandations de leur utilisation dans le projet ainsi que des procédés de construction, coût de la planification et du contrôle.
B-5. Études de conception
B-5.1 - Connaissance de la théorie et des méthodes de conception.
B-5.2 - Connaissance des procédures et des processus du projet.

B-5.3 - Connaissance des antécédents de la conception et de la critique architecturale.
B-6. Etudes professionnelles
B-6.1 - Capacité de comprendre différentes formes de commandes de services architecturaux.
B-6.2 - Connaissance du fonctionnement fondamental des modes de construction dans le domaine de la construction et des industries de développement, tels que financements, investissement immobilier et gestion des équipements.
B-6.3 - Connaissance des rôles potentiels des architectes dans les zones d'activités traditionnelles, comme dans les nouvelles zones d'activité et le contexte international.
B-6.4 - Connaissance des principes du monde des affaires et de leur application au développement de l'environnement bâti, de la gestion de projet et du fonctionnement des consultations professionnelles.
B-6.5 - Connaissance de l'éthique professionnelle et des codes de conduite applicables à l'exercice de l'architecture et aux responsabilités légales des architectes concernant l'inscription, l'exercice et les contrats, lorsque celles-ci ont lieu.

C- CAPACITES

C-1 - Capacité de transmettre en collaboration avec d'autres architectes et membres d'équipes interdisciplinaires.
C-2 - Capacité d'agir et de communiquer des idées à travers les capacités de collaborer, de parler, de faire des calculs, de rédiger, de dessiner, de faire des maquettes et d'évaluer.
C-3 - Capacité d'utiliser des graphiques manuels et électroniques et de faire des maquettes pour explorer, développer, définir et communiquer des propositions de projet.
C-4 - Connaissance des systèmes d'évaluation, utilisant des moyens manuels et/ou électroniques, pour conseiller sur les performances des environnements bâtis.

2.1.2. Macro-compétences de l'ENSAL

Dans le cadre de l'approche par compétences qui sous-tend le programme pédagogique, le cycle master a pour ambition de renforcer entre autres les quatre macro-compétences de l'ENSAL[10] : Concevoir, Communiquer, Conseiller, Conduire l'édification.

2.2. Ambitions et enjeux du cycle conduisant au DEEA

Le programme de licence 2016-2020 s'appuyant sur un bilan du programme 2012-2016[11] avait défini cinq enjeux principaux pour l'évolution du cycle :

- apprendre à faire le lien entre les différentes approches, disciplines, théories,
- disposer des ressources pour l'apprentissage de la conception et développer le temps dédié à la pratique de la conception,
- développer une posture réflexive à travers la recherche dès la licence,
- renforcer les enseignements professionnalisant et valoriser le retour d'expérience professionnelle des étudiants,
- faire évoluer les rythmes pédagogiques pour intégrer pleinement le temps de travail personnel de l'étudiant.

Ces cinq enjeux transversaux ont permis de prendre en compte l'évolution dans l'exercice des métiers de l'architecture et l'évolution nécessaire des modes pédagogiques et de réflexivité, au regard, notamment, de l'omniprésence des ressources numériques.

[10] voir le chapitre sur la licence DEEA qui présente en détail ces dernières.

[11] notée A+ par l'AERES en 2013

Le programme de licence 2021-2026 s'appuie sur le bilan du programme 2016-2020 et, tout en continuant certains enjeux du quadriennal précédent, répond aux ambitions suivantes :

1. **Professionnalisation ;**
2. **Internationalisation et rayonnement ;**
3. **L'étudiant acteur de sa formation ;**
4. **Faire école ;**
5. **Formations actrices du monde socio-économique.**

Les Formations initiale et professionnelle continue partagent ces ambitions, et poursuivent les mêmes objectifs pédagogiques finaux tout en adaptant les modalités aux cadres réglementaires et aux spécificités des étudiants de chacune des formations. Les structures pédagogiques de la licence FI et FPC expriment chacune les moyens mis en œuvre pour conduire au diplôme d'État d'Architecte. Elles reprennent un langage commun et une structuration parallèle pour améliorer leur lisibilité.
Ces ambitions pédagogiques s'inscrivent également dans la stratégie d'établissement de l'ENSAL, notamment le développement de la recherche - et prennent en compte le renouvellement important des équipes pédagogiques en cours.
L'ENSAL est en capacité aujourd'hui de proposer une Formation Professionnelle Continue fondée sur des enseignements spécifiques et adaptés, répondant aux mêmes exigences de diplômes qu'en FI, grâce à un corps enseignant œuvrant parallèlement en FI et en FPC. L'objectif de l'ENSAL est de développer une offre répondant aux attentes sociales et professionnelles, tant pour des bacheliers que pour des professionnels en quête de promotion sociale qui enrichissent l'établissement par leur expérience.

2.2.1. Professionnalisation

Les titulaires du DEEA ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, dans des missions préparatoires ou d'accompagnement de la conception.[12]

Pour répondre à cette ambition, le programme pédagogique de Licence en Formation initiale propose une formation professionnalisante continue et progressive sur six semestres.

Celle-ci se compose d'une formation théorique, d'un encadrement des étudiants dans la progressivité de leurs acquis et d'expériences professionnelles concrètes.
L'enseignement théorique est centré cette première année sur l'acquisition des outils professionnels fondamentaux comme la représentation normalisée. En deuxième année, l'enseignement propose d'appréhender le chantier avec, entre autres, l'organisation de visites de chantiers permettant de se confronter directement à la réalisation. La troisième année est choisie pour des apports théoriques nécessitant un niveau plus avancé comme des cours de droit, de management, d'économie.
L'encadrement pédagogique se concrétise par la mise en place d'un tutorat permettant à chaque étudiant d'être suivi par un enseignant référent durant tout le cycle. Ce suivi permet un accompagnement du parcours personnel de l'étudiant et du développement de son projet professionnel. La construction du portfolio devient l'un des supports de ce dialogue et un outil pour la prise de conscience de la compétence acquise durant la formation par l'obligation de formulation.
Les expériences concrètes comprennent les stages obligatoires, stage ouvrier en première année et stage de première pratique en deuxième année, mais aussi des rythmes adaptés. La reprise des actions personnelles, sur le modèle de l'expérience acquise en Master durant le précédent quadriennal, permet à l'étudiant de valoriser des expériences professionnelles

[12] Capacités portées par les licences d'Architecture : site internet du ministère de la Culture

personnelles réalisées soit pour enrichir un projet professionnel ou pour valider ou invalider des options d'orientation. Ces expériences peuvent être des stages libres ou des retours d'expériences de césure qui peuvent comprendre des stages. En S06, l'allègement du temps pédagogique encadré ouvre la possibilité pour l'étudiant de réaliser un stage libre en « alternance », au moment où il peut mettre à profit l'ensemble des acquis de la formation et où il peut envisager de prolonger une expérience de stage par un recrutement une fois diplômé. Cette possibilité convoque naturellement une autonomisation croissante de l'étudiant en fin de cycle.

A ces enseignements professionnalisants, il convient d'ajouter le rôle des enseignements de conception architecturale et urbaine dans l'acquisition progressive des compétences durant les six semestres. L'expérimentation favorise quant à elle le faire et permet d'aller du conceptuel vers l'opérationnel, par l'ambition d'aller jusqu'à la fabrication de prototypes et d'expérimentations physiques par des maquettes à grandes échelles.

En formation professionnelle continue, la professionnalisation se concentre sur la conception et la réalisation du **rapport d'activité professionnelle** des stagiaires durant les quatre semestres. Ce rapport permet un questionnement critique à partir de l'activité professionnelle exercée en parallèle de la formation.

2.2.2. Internationalisation et rayonnement

En Licence, l'internationalisation est construite autour de l'enseignement en langue, dans la continuité des acquis précédents des étudiants durant le secondaire, de la pratique régulière durant le cycle, et de l'expérience.
L'enseignement vise à conforter le niveau d'anglais des étudiants durant les cinq premiers semestres en réduisant le nombre d'étudiants par groupe de TD afin de favoriser la pratique de chacun. L'objectif est un passage du TOEIC en début de S06 permettant d'évaluer le niveau de l'étudiant. Ce calendrier permet à l'étudiant de pouvoir attester de ses compétences dans ces démarches et projets internationaux et notamment à l'occasion de demandes de mobilité internationale. Les enseignements théoriques permettent également d'appréhender une connaissance internationale des problématiques architecturales et urbaines.
La pratique linguistique est développée en dehors des seuls TD de langue. L'ensemble des livrables demandés dans le cadre de l'évaluation des enseignements professionnels sont rendus en bilingue français/anglais. Par ailleurs, les actions personnelles permettent de valoriser des actions internationales propices à la pratique d'une langue étrangère.
L'expérience de l'international, si elle n'est pas nécessairement recherchée, est obligatoirement programmée par la conservation du voyage d'étude à Rome refondé à l'occasion du précédent programme et par la multiplication des voyages d'études avec la programmation d'un voyage par an. Dans ce cadre, il est également conservé la participation des étudiants à une journée d'étude internationale bilingue français-anglais.
Cette ambition d'internationalisation des étudiants est l'un des outils du **rayonnement de la formation**. Ce rayonnement doit se prolonger par le développement de la valorisation des travaux par le biais d'une politique de diffusion des travaux, soit par des expositions, soit par des conférences, soit par des publications comme cela a été initié lors du précédent programme. La création d'une collection spécifique pour les travaux de la Licence au sein des Presses Architecturales de Lyon doit permettre d'accroître cette dynamique.

2.2.3. L'étudiant acteur de sa formation

Dès la Licence, l'enseignement est pensé de manière à favoriser la formation d'étudiants acteurs de leur propre formation. Cette ambition se concrétise en favorisant la proposition d'offres de formation au choix, en valorisant les initiatives personnelles des étudiants et en les accompagnants.

Si la première année est pensée comme une année propédeutique avec des enseignements obligatoires, à partir de la deuxième année l'étudiant peut construire une partie de son parcours de formation :

3. Ainsi en S03, S04 et S05, les enseignements intensifs d'expérimentation sont au choix de l'étudiant.
4. En S06, l'atelier de projet est au choix de l'étudiant, comme son sujet de rapport d'étude.
5. Les structures dans lesquelles l'étudiant réalise ses stages obligatoires de première et deuxième année sont au choix de l'étudiant.

Les actions personnelles en S03 et en S05 permettent aux étudiants de valoriser les initiatives personnelles qu'ils peuvent prendre dans leur formation et permettre aussi de valoriser notamment l'engagement associatif et représentatif par le fait d'allouer des crédits ECTS à ces actions.

Enfin, il s'agit également d'accompagner l'étudiant dans sa formation par le biais du tutorat permettant à chaque étudiant d'être suivi par un enseignant référent durant tout le cycle. Ce suivi permet un accompagnement du parcours personnel de l'étudiant et du développement de son projet professionnel. La construction du portfolio devient l'un des supports de ce dialogue et un outil pour la prise de conscience de la compétence acquise durant la formation par l'obligation de formulation. A ce titre la création d'un dossier bilan en fin de première année permet de faire un premier état de ses acquis. L'exposition systématique des travaux et des livrables pour des actions personnelles ou des stages est un moment de covisibilité propice pour l'étudiant pour se projeter tant dans le fait de faire un bilan des acquis de l'expérience qu'en partageant et découvrant les expériences des autres étudiants.

2.2.4. Faire école

En Licence, le « faire école » passe par une connaissance et un partage de ce qui se fait et des expériences menées par chacun. C'est donc à la fois présenter ce que l'on fait par l'exposition des travaux réalisés aussi bien en atelier, dans les intensifs d'expérimentation, que des rendus de stages ou d'actions personnels.

Cette covisibilité se réalise également par l'organisation de soutenances communes publiques de projet et de rapport d'étude en fin de Licence ; les soutenances sont communes à l'ensemble des ateliers et des directions d'étude, mais également communes à la formation initiale et la formation continue. La participation des étudiants à la semaine inter-semestre de l'ENSAL participe à cette covisibilité.

2.2.5. Formations actrices du monde socio-économique

Un des enjeux de la Licence est de renouer de manière plus intensive les liens avec les différents acteurs socio-économiques et universitaires.

Trois dispositifs, créés initialement pour amener la notion de parcours personnel de l'étudiant en Licence, vont permettre de renouer avec ces contacts que les précédents programmes avaient mis de côté au profit d'autres enjeux pédagogiques :

- les actions personnelles de S03 et S05 vont permettre aux étudiants de s'investir entre autre dans des activités courtes en lien avec différents acteurs proches du territoire lyonnais : associations, etc…
- les UE EXPI S03, S04 et S05 vont intensifier les liens avec différents partenaires traditionnels de l'ENSAL ainsi que d'autres établissements du site lyonnais pour construire ces enseignements.
- L'UE PROJ S06, UE de synthèse cadrée au niveau de ses attendus en termes de compétences visées, laisse envisager des mises en situation engageant à des rapprochements variés avec les acteurs locaux de l'architecture et de l'urbanisme dans chacun des choix proposés aux étudiants.

3. Structure de la formation conduisant au DEEA

En FI, les enseignements correspondent à 2200 h encadrées et 2000 h de travail personnel (stage compris), valant 180 ECTS et se déploient sur 6 semestres[13].

En FPC, les enseignements correspondent à 900 h encadrées et 2128 h de travail personnel (activité professionnelle comprise), valent 180 ECTS et se déploient sur 4 semestres. 60 ECTS correspondant à la L1 dispensée pour l'admission par validation d'acquis et120 ECTS correspondant à la L2 et L3
Chaque semestre (FI et FPC) délivre 30 ECTS et se décompose en 4 UE durant le cycle licence (soit 23 UE FI et 15 UE FPC).

Les orientations scientifiques, professionnelles, culturelles, éthiques et citoyennes des UE de licence FI sont :

- Développer et approfondir des connaissances et des savoir-faire techniques et/ou scientifiques permettant d'appréhender le rôle social de l'architecte et de l'architecture et une capacité à en comprendre le contexte de production ;
- Appréhender la diversité des démarches et disciplines de recherche et leur apport à la conception architecturale ;
- Proposer un socle de culture générale dans le domaine de l'architecture, de la ville et de l'écologie, permettant de mettre en perspective les enjeux contemporains ;
- Permettre aux étudiants de développer progressivement leur autonomie et leur capacité à questionner le réel, en prenant conscience des enjeux culturels, éthiques et citoyens de l'exercice de l'architecture.

Les enseignements de cycle licence FI sont décomposés en 4 blocs d'enseignement correspondant chacun à une UE développée par semestre, soit un total de 6 UE x 4 blocs = 24 UE sur le cycle.

- **Bloc Projet/conception-PROJ** : Ce bloc regroupe des enseignements dédiés à l'apprentissage de la conception grâce à de situations de projet, et les apports théoriques, techniques méthodologiques qui lui sont directement liées.
- **Bloc Expériences/innovations-EXPI** : Ce bloc permet d'appréhender et d'expérimenter différents savoir-faire, techniques, artistiques, créatifs, professionnels et scientifiques
- **Bloc Savoirs/recherches/cultures-SRC** : Ce bloc regroupe des enseignements théoriques permettant d'acquérir les bases d'une culture architecturale resituant la production architecturale dans son contexte social, technique, politique.
- **Bloc Situations/environnements professionnels-SEP** : Ce bloc regroupe des enseignements croisant les approches et enjeux des trois autres blocs, situés hors du temps pédagogique courant : enseignements professionnels, langues, voyages, stages…

Chaque UE dans son bloc, correspond à une modalité pédagogique et à un temps pédagogique spécifique (respectivement en FI : 2 j. / 1j. / 1 j. / 1j. (jamais simultanément sur une semaine – présence variable sur le semestre) et en FPC : 1 j. / 0.35 j. / 0.50 j. / 0.15 j. (chaque semaine)) :

- UExx1 - Projet/conception 1 à 6 (2 jours / semaine) - Conception architecturale et urbaine, pratiques et ressources - Apprendre à concevoir en s'appuyant sur une diversité d'apports théoriques et méthodologiques

[13] Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Article 11(FI) et 21(FPC).

- UExx2 - Expériences/innovations-1 à 6 (1 jour par semaine en L1 et variable sur la semaine en L2 et L3) - Expérimenter différents savoir-faire, techniques, artistiques, créatifs, professionnels et scientifiques
- UExx3 - Savoirs/recherches/cultures 1 à 6 (1 jour par semaine) - Acquérir les bases d'une culture générale pour situer sa pratique et la questionner
- UExx4 - Projet/conception 1 à 6 (1 jour par semaine et temps pédagogique hors du rythme habituel pour les stages et actions personnelles) - Acquérir des expériences de terrain, professionnel ou en partenariat extérieur

3.1. Les blocs d'enseignements de licence FI

3.1.1. Bloc Projet/conception

Responsables 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA)

Objectifs et contenus généraux – 25 lignes max avec intitulés et détails principaux par UE
La licence FI comporte 6 UE Projet/conception.

Le temps de travail personnel des étudiants dédié à ces UE Projet/conception est de 2h personnelles pour 1 heure encadrée, soient 200 h environ par semestre, à raison de 100 h environ pour l'enseignement **« Pratiques pour la conception »** et 40 h pour l'enseignement «**Ressources pour la conception** », soit environ 14 h de travail personnel par semaine.

Ces UE sont construites à partir d'un exercice de conception complété par des enseignements théoriques, techniques, méthodologiques qui lui sont directement liés, répartis sur une journée et demie. A travers ces différentes composantes, ces UE doivent permettre d'ancrer la démarche de conception dans ses dimensions théoriques et pratiques.

La licence FI comporte 6 UE Projet/conception réparties sur deux étapes :
- S01-S02
- S03-S04-S05-S06

Chaque UE Projet/conception se décompose en deux enseignements se déroulant sur environ une journée et demie :
- Exx1 - **Pratiques pour la conception,** journée dédiée à la pratique de la conception
- Exx2 - **Ressources pour la conception**, environ une demi- journée permettant aux étudiants de bénéficier de différents apports directement en lien avec l'enseignement du projet.

Etape Semestre 1-semestre 2

La première année est envisagée comme **une année de propédeutique** qui valide sur deux semestres l'acquisition de fondamentaux comme **socle de base**.

Exx1 - Pratiques pour la conception

L'enseignement de la conception propose une progressivité qui repose sur l'articulation d'une diversité d'opérations dans un même exercice de conception menée tout au long des semestres 1 et 2. La temporalité semestrielle permet à l'étudiant de disposer d'un temps de maturation, à partir d'objectifs pédagogiques annoncés en début de semestre.

Exx2 - Ressources pour la conception

Durant le S01 et le S02, les enseignements « Ressources pour la conception" se concentrent avant tout sur l'acquisition des outils d'observation, d'analyse, de modélisation, de représentation et de conceptualisation de l'espace. Tout au long de la licence, ces enseignements permettent à l'étudiant de questionner la posture éthique, politique et écologique qu'il développe à travers sa démarche de projet.
Les premiers jalons d'une conception éco responsable du projet d'architecture sont introduits en S01, et font l'objet d'approfondissements thématiques successifs, permettant d'en appréhender les multiples dimensions et l'articulation, afin que l'étudiant puisse développer la capacité de développer une approche de la conception écologique tout au long du cycle licence.
L'exercice de S2 est introduit par un temps d'arpentage révélant les caractéristiques significatives d'un existant (façades et morphologies urbaines en bord de Saône). Les modalités de représentations sont ensuite déclinées par le projet à travers différents médiums (coupes perspectives, axonométries, croquis, photomontages, maquettes plâtre).

En fin de S02, l'étudiant doit être en capacité de :

- Associer une approche sensible à une approche rationnelle et mesurée
- Elaborer-Jubiler : autour de la notion de l'élaboration de l'esquisse
- Maîtriser les outils de représentations manuels, nécessaires à l'expression d'un projet architectural : le plan de situation, le plan de masse 1/100 ou 1/500, les plans de niveau, la coupe, l'élévation jusqu'à l'échelle 1/100, la maquette, le croquis, etc…
- Maîtriser les notions d'échelles
- Penser dans l'espace, dans les trois dimensions.
- Développer une aptitude à l'analyse.
- Énoncer une intention et un parti clair dans le projet et ses traductions architecturales.
- Maîtriser les éléments de vocabulaire constructifs simples et leurs hiérarchie (structures porteuses, cloisonnement, remplissage, etc…)
- Développer une connaissance propre de la matière (épaisseurs, mesures, qualités etc) mis en œuvre dans le projet
- Se sensibiliser aux enjeux contemporains de la transformation de l'environnement habité

L'acquisition de ces compétences est vérifiée en S01 puis en S02 Projet dans une logique de progression et de complémentarité.

Rappel des enseignements concernés :

UE011 - PROJET 1

Responsables 21-23 : Marc Bigarnet et Stéphane Lièvre

Le premier semestre de projet offre une approche assumée de la complexité de la pratique de la discipline architecturale. Ainsi, le projet architectural est abordé comme le lieu où s'interrogent conjointement, dans la perspective du parcours des étudiants dans leurs études, quatre notions présentées comme indissociables : le site, la matière, les usages et le temps.

Les propositions prennent place sur dans un site réel (cette année les anciennes carrières de Villebois), mobilisant la Pierre et le Bois, pour des usages à déterminer par les étudiants à travers la phase « récit habité ».

Ces notions sont abordées toujours conjointement au travers de quatre séquences pédagogiques appuyées sur « les ressources projet » :

1. l'analyse et le re-dessin de projets architecturaux remarquables,
2. le voyage,

3. l'hypothèse d'un récit habité (pourquoi-où-quand-pour qui ?),
4. le projet architectural intitulé « un conte géométrique (comment ?), pendant lesquels les premiers outils de représentation et de conception sont expérimentés.

UE021 - PROJET 2

Responsables 21-23 : Sidonie Joly et Pierre-Yves Rustant

Cet exercice est pour l'étudiant une première rencontre avec un site urbain réel : les quais de Saône. Le relevé permet d'affermir les notions de géométral acquises au premier semestre. En encaissant plus ou moins un édifice de bains dans le quai, le sol est modelé, creusé dans une logique d'enfouissement, de masse et d'évidement. Les recherches volumétriques comme modalités pédagogiques (maquettes) sont privilégiées afin de définir une figure urbaine découlant d'une intention forte avec la Saône. L'exercice de projet met également en évidence les principes d'édification, les incidences spatiales dedans-dehors. Le mur, les planchers haut et bas définissent les espaces, et ces limites sont qualifiées (épaisseur des transitions, des seuils etc.). Avec la mise en eau et en lumière de leurs travaux, les étudiants font à la fin du semestre l'expérience du travail sur les atmosphères architecturales.

Etape Semestre 3-semestre 6

Responsables 21-23 : Benjamin Chavardès. et Julie Cattant

Les étudiants sont progressivement mis en situation d'autonomie dans le choix et l'articulation des opérations de conception durant les semestres consécutifs du S03 au S05.

Exx1 - Pratiques pour la conception

L'enseignement de la conception propose une progressivité qui repose sur l'articulation d'une diversité d'opérations dans un même exercice de conception menée tout au long du semestre. La temporalité semestrielle permet à l'étudiant de disposer d'un temps de maturation, à partir d'objectifs pédagogiques annoncés au début du semestre.

Exx2 - Ressources pour la conception

A partir du S03, ils permettent d'éclairer certaines dimensions du projet d'architecture dans une approche réflexive et itérative (approche constructive, prise en compte des modes d'habiter, mise en discours de la démarche de projet…). Tout au long de la licence, ces enseignements permettent à l'étudiant de questionner la posture éthique, politique et écologique qu'il développe à travers sa démarche de projet. Les premiers jalons d'une conception éco responsable du projet d'architecture sont introduits en S01, et font l'objet d'approfondissements thématiques successifs, permettant d'en appréhender les multiples dimensions et l'articulation, afin que l'étudiant puisse développer la capacité de développer une approche de la conception écologique tout au long du cycle licence.

Le projet de synthèse du S06 vient vérifier l'acquisition des multiples questionnements induits par une démarche de projet. Une soutenance commune avec la FPC est organisée par les responsables de formation comme garants d'un niveau d'exigence à atteindre en fin de Licence.

En fin de S06, l'étudiant doit être en capacité de :

- Maîtriser les outils de représentations (manuels et numériques) nécessaires à l'expression d'un projet architectural : le plan de situation, le plan de masse, les plans de niveau, la coupe, l'élévation, la maquette, le croquis, axonométrie, perspective, etc…

- Maîtriser les outils de relevés et d'observation dans un site existant afin d'interagir avec celui-ci.
- Intégrer l'interdépendance des échelles d'intervention de l'architecte que sont le territoire, la ville et le bâtiment, le détail.
- Savoir mesurer, dimensionner.
- Penser dans l'espace, dans les trois dimensions.
- Prendre conscience de, et jouer avec, la matérialité physique en architecture.
- Développer une aptitude à l'analyse puis à l'interprétation.
- Acquérir un bagage culturel et savoir convoquer des références.
- Énoncer une intention et un parti clair dans le projet et ses traductions architecturales.
- Apprendre à élaborer un argumentaire justifiant les choix architecturaux effectués.
- Savoir conjuguer pertinence technique et expression, créativité.
- Etre en capacité d'exprimer spatialement des connaissances et réflexions liées à l'habiter et aux enjeux sociétaux

L'acquisition de ces compétences est vérifiée lors de la soutenance S06 Projet (mais aussi pour partie lors des soutenances du rapport d'études).

Rappel des enseignements concernés :

UE031 - PROJET 3

Responsables 21-23 : Caroline Barrès et Jean Louis Bouchard

La méthode pédagogique développée durant ce Semestre 3, repose sur des temps pédagogiques précis, qui organiseront celui de la réflexion intellectuelle autour du Projet d'Architecture. La conception architecturale sera abordée selon une progression, depuis une pratique théorique du projet, jusqu'à une pratique située du projet en milieu urbain.

1- PRATIQUE THÉORIQUE DU PROJET La figure architecturale, ou architectonique.
La Forme et la Composition sont un ordre premier à maîtriser et valant socle. La base pour mettre dans l'espace à trois dimensions une idée compositionnelle, réponse à une question intellectuelle. Il s'agit d'argumenter et soutenir une telle réponse.
La déclinaison, ou capacité à produire plusieurs solutions viables ou convenables, comme réponse à un programme, et à valeur émotionnelle, poétique ou esthétique, formera le contour d'un ordre troisième. Il s'agit d'une autonomie projectuelle, associée à un recul critique sur son propre projet, celui de l'élève architecte.

2- PRATIQUE SITUÉE DU PROJET Projeter en milieu urbain.
Le Semestre S3 est également l'occasion d'aborder l'habiter. Entendre l'espace de l'habitation, la cellule d'habitation, la maison unifamiliale, la petite série d'habitats groupés ou multifamiliaux. Le logement en prémisse de travaux ultérieurs sur la densité et le projet de logements urbains. Le site n'est pas une contrainte, c'est un support, une page non blanche.
Ici la question du quartier sera structurante pour la morphologie plus que par tout règlement de construction. Un morceau de ville, la continuité urbaine, premier tissu urbain, notion essentielle et définissante de ce qu'est le rapport au contexte.

UE041 - PROJET 4

Responsables 21-23 : Kévin Jacquot et Özlem Lamontre

Concevoir avec l'existant
La thématique de projet est orientée sur le rapport à l'existant. Elle offre aux étudiants un premier contact avec les spécificités et les enjeux de la conception avec l'existant.

Le semestre se décompose en quatre séquences. Chacune de ces séquences est ponctuée de temps d'échange, d'ateliers d'écriture et de temps critiques destinés à renforcer la coopération autour d'un projet commun.
La première est consacrée au relevé quantitatif et qualitatif à l'aide d'un panel de techniques variées et complémentaires au contact direct avec l'existant et son contexte. La seconde consiste en l'interprétation des relevés par la mobilisation des techniques de représentation graphique et maquette afin de donner aux étudiants les moyens de déterminer, à partir de l'analyse, une stratégie de programmation et d'intervention. Les deux séquences suivantes donnent aux étudiants l'occasion d'expérimenter la richesse du processus de conception architecturale à différentes échelles.

UE051 - PROJET 5

Responsables 21-23 : Stéphane Barriquand et Karine Lapray

La fabrique de la ville demain
Le semestre est centré sur la spécificité du projet urbain. Sur la base d'une connaissance des ressources et écosystèmes d'un territoire (milieu) l'objet sera de développer des stratégies de changements et de les construire à travers la fabrique de la ville aujourd'hui. L'ensemble du processus sera appréhendé sous l'angle du projet soutenable, en complément des connaissances des champs disciplinaires « Villes, Territoires et Société », « Histoire" mais aussi « Constructions et Ambiances" en insistant sur l'importance de l'espace dans le champ de l'urbanisme.
L'axe pédagogique principal sera de comprendre comment les entrées pluridisciplinaires, les observations de terrain, la culture et l'apprentissage des techniques et outils de base de l'urbanisme opérationnel peuvent être le levier d'un projet qui répond aux besoins d'aujourd'hui.

UE061 - PROJET 6

Responsables 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA) (+ Kévin Jacquot et Corine Védrine (les responsables du BLOC SRC LIC) pour les soutenances)

Le projet de semestre 6 se présente comme un atelier de synthèse où l'étudiant doit être à même de démontrer l'acquisition des compétences visées à l'issue de la Licence. Un cahier des charges commun à l'ensemble des ateliers définit un territoire, des éléments de programme, des livrables et des attendus communs qui sont évalués de façon complémentaire en contrôle continu et par une soutenance.

3.1.2. Bloc Expériences/innovations-EXPI

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

La licence en formation initiale comporte cinq unités d'enseignement Expériences/innovations –EXPI. **Il n'y a pas de temps de travail personnel des étudiants pour ces unités d'enseignement**, étant entendu que le travail se fait lors des encadrements à la manière de workshops ou d'intensifs.

Les UE EXPI comportent :
- En S01 et S02 : 3 enseignements de 35h encadrées considérés comme fondamentaux,
- En S03, S04 et S05 : 1 enseignement de 80h encadrée à choisir parmi 6 choix possibles.

- En S06, semestre de synthèse, il n'y a pas d'unité d'enseignement EXPI dont la synthèse est considérée être faite à travers le projet et le rapport d'étude de S06.

Ces unités d'enseignement Expériences/innovations-EXPI permettent de tester, manipuler, expérimenter, exprimer des apports théoriques spécifiques. Les compétences acquises en EXPI peuvent également être remobilisées dans les blocs PROJ et SRC. Les applications proposées permettent de croiser des apports théoriques issus de divers champs disciplinaires, pour permettre aux étudiants d'acquérir une capacité à croiser différents savoirs dans une seule production / expérimentation.

Ces unités d'enseignement Expériences/innovations-EXPI se développent sur trois semaines intensives à chaque semestre, du S01 au S05.
Le caractère intensif permet, notamment, d'intégrer des expérimentations au sein des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau. Contrairement au bloc projet/conception, qui privilégiera une démarche fondée sur une maturation patiente, tout au long du semestre, ces unités d'enseignement proposent des exercices plus courts, permettant d'explorer une très grande diversité de questionnements chaque semestre.

Afin de permettre aux étudiants de diversifier leurs parcours, des enseignements optionnels, au choix sont proposés au sein de ces unités d'enseignement du S03 au S05, à raison de 80h environ par semestre. Outre les ouvertures thématiques qu'ils proposent aux étudiants, ces enseignements optionnels permettent également de tester de nouvelles approches pédagogiques.
Durant la licence, ces unités d'enseignement permettent notamment aux étudiants d'appréhender des techniques de représentation de l'espace (notamment numériques) et de découvrir les propriétés de la matière, d'expérimenter les systèmes constructifs et savoir-faire techniques, de découvrir les méthodes de gestion des ambiances climatiques, sonores, lumineuses, de mettre en œuvre des analyse historique ou sociologique.

Etape Semestre 1-semestre 2

Les enseignements EXPI de la L1-S1 sont situés en début d'année académique. Au-delà des contenus pédagogiques, ils constituent le cadre de l'intégration des nouveaux étudiants. Organisés en 3 exercices pédagogiques distincts, ils sont à considérer comme propédeutiques aux autres enseignements de la L1. Ils permettent de fonder par l'expérience et la mise en situation, une première approche de l'espace construit.

Les enseignements EXPI de la L1-S2 prolongent ce même objectif pédagogique en proposant aux étudiants des expériences concrètes de l'espace et de la matière, et en les initiant aux outils nécessaires à la représentation de l'architecture.
RDE

Rappel des enseignements concernés :

UE012 – EXPI 1

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

E0121 - Intensif - On n'y voit rien (ATR)

Responsables 21-23 : Marie-Claire Mitout ou Liliane Viala

Il sera question d'explorer différentes postures d'observation et de représentation de la ville avec les outils du dessin, en s'appuyant sur une approche kinesthésique de l'espace. Les étudiants vont arpenter Lyon et sa périphérie munis d'un carnet de croquis. Différents protocoles de dessin leur seront proposés, selon des niveaux de contraintes divers.

E0122 - Intensif - Représentation : Modélisation orientée document (STA)

Responsables 21-23 : Kévin Jacquot

Exploration des dimensions de l'espace et leurs relations à l'aide des outils mathématiques et informatiques pour le développement de représentations ou projections spatiales et la production de documents multimédias en mobilisant conjointement le dessin géométral, les techniques d'infographie (chaîne graphique) et la modélisation géométrique.

E0123 - Intensif - Des matières et des gestes (STA)

Responsables 21-23 : Serge Monnot et Romain Anger

Cet intensif proposera des ateliers tournants d'expériences et d'expérimentation sur les matières et les matériaux. L'objectif pédagogique est de comprendre et analyser la matière et ses performances constructives : savoir porter en mur massif, porté poteau poutre, franchissement coupole, planche… Cet intensif aura lieu aux Grands Ateliers de l'Ile d'Abeau, et sera organisé par démi-promo avec l'E0122.

UE022 – EXPI 2

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

E0221 - Intensif - La sculpture. Penser à l'épreuve du réel (ATR)

Responsables 21-23 : Christophe Gonnet

Cet intensif, conçu comme un parcours très rythmé de cinq jours, emmènera les étudiant.es dans une série d'expérimentations sculpturales, impliquant les fondamentaux tant historiques et théoriques que plastiques et esthétiques de cette discipline. La progression proposée partira de l'objet à l'installation. La pratique du dessin et les questions de représentation (point de vue, détail, expression des matières, des ombres et lumières…) resteront des marqueurs omniprésents de la progression.

E0222 - Intensif - Modélisation : Modélisation orientée donnée (STA)

Responsables 21-23 : Kevin Jacquot

Les principes et les bénéfices de la modélisation objet passe par une confrontation avec la chaîne de valeur des données, depuis leur création jusqu'à leur analyse ou interprétation en passant par leur gestion. Il sera question d'apprendre à diagnostiquer ses besoins en termes de données, savoir trouver les bonnes données et les traiter, les restituer sous d'autres formes pour une exploitation dans d'autres logiciels, pour l'analyse urbaine / de site … en proposant des applications multiples.

E0223 - Intensif - Habiter la terre (STA)

Responsables 21-23 : Karine Lapray et Cécile Regnault

L'intensif proposera des ateliers tournants d'expériences et d'expérimentation sur la compréhension et l'analyse des données environnementales par la mesure des principaux phénomènes physiques (air, eau, soleil, sols, sous-sols, températures, sonorités) et leurs interactions avec le corps. La mise en scène des phénomènes sera également abordée, notamment par des activités ludiques et expériencielles (ex. construction d'un héliodon, mesures physiques et ressenties, écriture, lectures). L'intensif se terminera par la conception d'un petit habitat à l'échelle du corps.

Etape Semestre 3-semestre 6

Pour chacun des semestres 3,4 et 5 de la licence, la formation propose aux étudiants un intensif par semestre au choix, parmi une batterie de six. Chacun des intensifs est le fruit d'une co-contruction entre plusieurs champs disciplinaires. Ils permettent de compléter les apports théoriques des grands cours et l'expérience de conception dans sein des ateliers de projet ; ils permettent également de se confronter à des enjeux de la pratique contemporaine, ses outils, ses postures ; en cela, ces intensifs permettent de construire son propre parcours d'études, afin de mieux instruire le choix du Domaine d'études de Master.

RDE – règles de choix / type de parcours EXPI (libre ? / passage obligé ?) / affectation / numerus clausus

Rappel des enseignements concernés :

UE032 – EXPI 3

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

UE032a - Intensif - Construire l'enveloppe (STA)

Responsables 21-23 : Jean-François Perretant et Karine Lapray

Cet intensif a vocation à prolonger le travail de projet du S3, en se focalisant sur la conception et la réalisation d'un prototype de l'enveloppe du projet (systèmes composantes, détails, interfaces).

UE032b - Intensif - Numérisation : Rétroconception (STA)

Responsables 21-23 : Kevin Jacquot

L'objectif principal de l'intensif est l'initiation aux techniques de relevés numériques pour l'existant et aux méthodes de traitement des données, depuis leurs acquisitions jusqu'à leurs exploitations dans des cadres techniques et opérationnels déjà familiers des étudiants. L'intensif est également une préparation au projet de S4 dans lequel la question du relevé de l'existant constitue une des premières séquences.

UE032c - Intensif - Construire en bois (STA)

Responsables 21-23 : Romain Anger

Cet intensif proposera la construction d'une structure dynamique en bois avec les élèves Compagnons du Devoir. En passant des charpentes traditionnelles aux franchissements innovants, il proposera un ensemble de connaissances portant sur la filière-bois (ressource, applications, conception, assemblage, recyclage).

UE032d - Intensif - La Lumière. Créer dans l'espace public (ATR)

Responsables 21-23 : Christophe Gonnet

Cet intensif vise à confronter les étudiants aux enjeux et conditions d'une œuvre artistique dans l'espace public urbain. Adossé à l'événement annuel de la Fête des Lumières, il sera question de mobiliser diverses expérimentations, maquettes, prototypages, récits et travaux graphiques permettant de produire des planches abouties de présentation.

UE032e - Intensif - Le musée mobile (ATR)

Responsables 21-23 : Fabrice Cavaillé

Cet enseignement propose aux étudiants de questionner la logique d'une sélection, d'une collection, entendu comme processus d'assemblage de regroupement et de reproduction d'œuvres d'art. Des espaces d'exposition lyonnais seront également observés.

UE032f - Intensif - Les architectes/Les villes et leurs histoire (HCA)

Responsables 21-23 : Alessandro Panzeri et Sandra Fiori

Cet intensif a pour objet d'immerger les étudiants dans l'étude d'une figure emblématique de l'histoire architecturale/urbaine ou d'une ville-métropole (possibilité de changer à chaque année de sujet). Pour l'année 2021/2022 l'intensif sera autour de la figure de l'architecte italo-brésilienne Lina Bo Bardi en vue de l'exposition et de la journée d'études qui est prévue à l'ENSAL pour le printemps 2022. A travers l'étude d'une figure emblématique de l'histoire de l'architecture ou d'une ville qu'ils arpentent, les étudiants pourront saisir toute la complexe stratification d'une œuvre architecturale ou des évolutions urbaines dans toutes leurs échelles. L'enjeu de rendre visible une thématique choisie à partir d'un même corpus donné, à travers des dispositifs graphiques ou spatiaux, sera également un objectif structurant de cet intensif. Afin de mettre en valeur le travail collectif, une partie de la dernière semaine d'intensif sera dédiée à la réflexion sur les manières de mettre en valeur et exposer les résultats et les objets produits. Une exposition des travaux d'étudiants sera installée en vue du rendu final.

UE042 – EXPI 4

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

UE042a - Intensif - Arc, voûte, coupole & morphologie structurale (STA)

Responsables 21-23 : Serge Monnot & Romain Anger

Objectif de l'intensif est la conception/ fabrication d'une voûte-coupole basée sur le couplage innovant de la modélisation paramétrique et la fabrication. La morphologie structurale sera à la fois introduite comme discipline, levier pour l'approche de la construction, et comme espace d'innovation pédagogique. L'intensif proposera la découverte des grandes familles de surfaces qui alimentent le design des projets d'architecture contemporains.

UE042b - Intensif - Introduction à la modélisation d'informations de la construction et géographiques (STA)

Responsables 21-23 : Kevin Jacquot

L'intensif propose une initiation aux techniques de modélisation et de collaboration orientée objet pour le traitement de la donnée de la construction (BIM) et géographique (SIG). En outre, en explorant les potentiels du continuum numérique, l'intensif encourage également la mobilisation et favorise la maîtrise d'un large éventail de techniques numériques (paramétrique, fabrication assistée par ordinateur, synthèse d'image, etc.).

UE042c - Intensif - Le confort dans le bâti existant (STA)

Responsables 21-23 : Karine Lapray et Mélanie Meynier

Cet intensif a pour objectif de maîtriser toutes les notions d'ambiances lumineuses, sonores et thermiques dans le bâti existant. Le travail sera centré sur le même site de projet de l'atelier S4, à partir d'une approche sensible sur les paramètres du bien être des usagers et sur les

propriétés de l'enveloppe (mesures et évaluation du comportement de l'enveloppe et simulation des possibilités d'intervention).

UE042d - Intensif - Nature et paysage (ATR)

Responsables 21-23 : Marie-Claire Mitout

Cet intensif a pour objet d'immerger les étudiants dans l'approche croisée des notions de Nature et de Paysage. Dans un contexte « hors les murs », les étudiants seront conduits à approfondir leur maîtrise des outils de représentation (dessin, couleur, photographie…) mais aussi leur capacité à interroger in situ l'espace, le site, la sculpture à l'échelle du lieu.

UE042e - Intensif - Remonter la Saône (ATR)

Responsables 21-23 : Liliane Viala et Bertrand Retif

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec Voies Navigables de France (VNF). Les étudiants vont remonter la Saône, du parc de Gerland en direction de Mâcon, en empruntant le chemin de halage, à la rencontre des personnes employées dans les différents centres d'exploitation de VNF. Par le dessin, le texte, la photographie et la vidéo, ils s'interrogeront sur la manière dont le travail transforme le milieu et comment le milieu transforme l'imaginaire et les métiers de la rivière.

UE042f - Intensif - Repenser le logement collectif de l'après-guerre (1950-1980) (HCA)

Responsables 21-23 : Philippe Dufieux et Olivier Balay

Cet intensif se propose de développer une démarche analytique et prospective autour des questions soulevées par la réhabilitation et la transformation de l'architecture du XXe siècle en s'intéressant tout particulièrement aux enjeux spécifiques liés à la réhabilitation des immeubles de logements des Trente Glorieuses. La pédagogie repose sur deux phases : la première touche à l'analyse historique, urbaine, architecturale et patrimoniale d'un édifice ou d'un ensemble urbain et conduit à la définition d'un diagnostic étayé par le redessin détaillé de l'objet ou de l'ensemble considéré. La seconde porte sur la définition d'hypothèses de réhabilitation formalisées sous la forme d'un cahier de recommandations. Cet intensif, conçu comme une première sensibilisation au patrimoine contemporain, interrogera le devenir d'opérations de logements construites au cours du XXe siècle dans l'agglomération lyonnaise.

UE052 – EXPI 5

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

UE052a - Intensif - Atmosphères urbaines. Trajectoires de Fraîcheur à Carré de Soie (STA)

Responsables 21-23 : Cécile Regnault et Karine Lapray

L'intensif a pour objectif d'analyser les phénomènes d'ambiances extérieures dans un espace public existant ; de concevoir une micro architecture activatrices de l'espace public qui transforme les ambiances du lieu ; de mettre en scène cette architecture habitée dans l'espace public (au moins trois implantations différentes sur le site analysé).

UE052b - Intensif - Du territoire aux matériaux (STA)

Responsables 21-23 : Estelle Morle et Suzanne Monnot

L'intensif a pour objectif l'identification les ressources territoriales des Monts du Lyonnais pour la production de matériaux de construction bio et géosourcés (paille et terre) ; la compréhension des enjeux sociologiques, économiques et écologiques du système normatif et la mise en pratique des règles professionnelles pour la construction en paille (formation certifiante PRO-PAILLE dispensée par les formateurs du RFCP) ; l'évaluation des besoins des paysans des Monts du Lyonnais dans la conception avec des matériaux bio et géosourcés.

UE052c - Intensif - Introduction à la modélisation d'informations géographiques et de la construction (STA)

Responsables 21-23 : Kevin Jacquot

Initiation aux techniques de modélisation et de collaboration orientée objet pour le traitement de la donnée géographique (SIG) et de la construction (BIM). En outre, en explorant les potentiels du continuum numérique, l'intensif encourage également la mobilisation et favorise la maîtrise d'un large éventail de techniques numériques (paramétrique, fabrication assistée par ordinateur, synthèse d'image, etc.).

UE052d - Intensif - Le jardin qui raconte des histoires Frise végétale (1850-2050)

Responsables 21-23 : F. Pinaroli

L'intensif 22-23 « le jardin qui raconte des histoires » va permettre une immersion dans le quartier de la Soie en pleine métamorphose urbaine. Les étudiants vont participer au projet de TimeLine Végétale des Brosses, découvrir et activer des logiques coopérative et artistique et qui sont au coeur de ce projet. Un ACKLAB' sera leur QG, installé sur un point stratégique, placera cet intensif au coeur des échanges humains du quartier des Brosses : familles (crèche), jeunes (maison de quartier) et sportifs (stade Séverine).

UE052e - Intensif - Pour une architecture de l'hospitalité ? (SHSA)

Responsables 21-23 : Théo Fort-Jacques et Cécile Regnault

En juin 2020, la préfecture du Rhône et la métropole de Lyon annonçait dans un communiqué le plan "Zéro retour à la rue" avec notamment la création de logements temporaires pour les personnes en situation de précarité. Cependant, la conception architecturale est quasiment absente de ces projets et la place de l'architecte encore timide, voire inexistante. En partenariat avec Architectes sans frontières, il s'agira 1) de rendre compte d'une enquête de terrain sur l'existant ; 2) dresser des éléments d'analyse qui permettent de proposer des intentions de programme pour améliorer les conditions d'habitat ; 3) d'interroger l'architecte dans ce jeu d 'acteurs : comment peut-il trouver/défendre sa place dans une problématique qui met à l'épreuve le rapport à la temporalité de projet.

UE052f - Intensif - Apprentis chercheurs (HCA)

Responsables 21-23 : Denyse Rodriguez-Tomé

Cet intensif place les étudiants en position de chercheurs en architecture et en histoire de l'architecture dans une démarche de recherche active – les invitant à visiter un choix de réalisations architecturales – dans une expérience qui combine la construction d'un regard, la constitution de sources documentaires personnelles et le plaisir de la découverte architecturale et de sa matérialité. Dans un deuxième temps, l'étudiant sera invité à se repérer

au sein des centres de documentation, bibliothèques, archives spécialisées et à s'initier à la recherche des documents qui nourrissent les investigations historiques, en découvrir les méthodes. Enfin, les étudiants seront invités à exposer le résultat de leurs recherches. Le principe de cet intensif est aussi de porter le regard renouvelé sur de grands édifices du XXe siècle à Lyon et Villeurbanne dans une histoire en construction.

3.1.3. Bloc Savoirs/recherches/cultures - SRC

Responsables 21-25 : Corine Védrine et Kévin Jacquot

La licence FI comporte 6 unités d'enseignement Savoirs/recherches/cultures-SRC. (Une pour chaque semestre). Chaque UE Savoirs/recherches/cultures comporte 5 enseignements au maximum.

Ces unités d'enseignement intègrent des **grands cours**, apports théoriques issus des champs disciplinaires et des domaines de connaissances qui alimentent et sont directement mobilisables pour l'enseignement du projet architectural et urbain :

- un grand cours de théorie de l'architecture,
- un grand cours d'histoire de l'art, de l'architecture et de la ville,
- un grand cours sur la ville, le territoire et les sociétés,
- un grand cours sur la construction et la maîtrise des ambiances,
- un grand cours sur les arts, les techniques de représentation et la culture numérique.

Ces unités d'enseignement prennent exclusivement la forme de cours théoriques magistraux. Le temps de travail personnel des étudiants est de 50% du temps encadré par semestre, soit environ 5h par semaine sur 10 semaines (hors examen). Ces cours sont positionnés du S01 au S05 de manière homogène.

UE0x3 – SRC x

Responsables 21-25 : Corine Védrine et Kévin Jacquot

Grands cours - Théorie de l'architecture S01-S05 FI

Responsables 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA)

Le grand cours de théorie de l'architecture est pensé en complémentarité des cours théoriques prodigués au sein des ateliers de projet qui sont en lien avec l'exercice proposé aux étudiants. Ce grand cours n'explicite pas les exercices de l'atelier du semestre correspondant mais transmet la culture architecturale en licence, pour qu'à terme l'étudiant puisse développer une position critique, en pensée et en acte, dans le projet. Il est structuré en trois temps avec une première année destinée à acquérir une connaissance des bases de la composition, une deuxième année centrée sur l'acquisition d'une culture des écrits théoriques et une troisième année qui ouvre sur une ambition scientifique en ouvrant sur les perspectives de recherche disciplinaire.

Rappel des enseignements concernés :

E0131 - Éléments (mutEFPC0331)

Ce cours inaugural du grand cours de théorie de l'architecture se propose de faire émerger les problématiques théoriques à partir de situations concrètes. A partir d'actes fondamentaux comme délimiter ou dimensionner, cet enseignement a l'ambition de participer à un

apprentissage du regard et ainsi d'apporter à l'étudiants des outils de lecture et de compréhension de l'espace et dans le même temps des apports pour développer ses propres intentions de projets.

E0231 - Composition (mutEFPC0431)

A l'apprentissage de la lecture succède l'apprentissage de l'écriture. Pour chaque séance, il s'agit d'expliciter une question de mise en espace, d'organisation, de manipulation et de genèse du projet. Il s'agit d'explorer différentes manières de concevoir l'architecture et différents types de résolutions et de dispositifs architecturaux. Les questions de composition et de distribution seront notamment étudiées.

E0331 - Théories et doctrines (mutEFPC0531)

A l'acquisition de la connaissance et de la pratique des outils succède l'acquisition d'une culture théorique. Il s'agit de nourrir une pratique consciente des recherches passées. Les différentes séances présenteront les théories et doctrines écrites en faisant le lien entre temporalités, cultures et fortunes critiques. Les traités et les manifestes seront au centre de cet enseignement.

E0431 - Problématiques (mutEFPC0631)

Une approche thématique structure cette quatrième séquence visant au-delà des temporalités à interroger la manière de penser et structurer la conception architecturale. Chaque séance traite une problématique théorique en étudiant les différentes questions, approches et postures développées par les architectes et en les mettant en perspective dans une pratique contemporaine.

E0531 - Scientifisation

Cette dernière séquence explore la théorie de l'architecture comme cœur de la discipline. L'objectif est de proposer une vision large de la recherche en architecture aussi bien dans les problématiques explorées que dans les outils et les méthodologies développées propres à la discipline. Chaque séance aborde un axe de recherche spécifique en le fondant sur un état de la question et en présentant les enjeux et pistes de développement.

Grands cours - Histoire S01-S05 FI

Responsables 21-25 : Philippe Dufieux

Le grand cours Histoire a pour ambition de permettre à l'étudiant de se situer à une échelle de temps long, de l'Antiquité à nos jours, à travers une suite d'enseignements thématico-chronologiques abordant les grandes périodes historiques dans une visée conjuguant approche historiographique et culturelle, étude de la culture des acteurs, des programmes et des compositions urbaines sans oublier la circulation des modèles. Une attention particulière est portée à la période contemporaine (XIXe-XXe siècles) afin d'immerger l'étudiant dans la culture de la modernité et lui permettre d'acquérir une culture générale essentielle. Les séances introductives sont conçues pour permettre à l'étudiant de se situer également dans son environnement géographique le plus proche – Lyon et sa région – de se projeter dans son futur environnement professionnel, à travers une histoire de l'architecte et de ses outils de conception, et d'acquérir les bases d'une culture architecturale et urbaine contemporaine à la faveur d'une introduction à la modernité.

Rappel des enseignements concernés :

E0132 - Se Situer

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de se situer dans son environnement géographique le plus proche – Lyon et sa région –, de se projeter dans son futur environnement professionnel, à travers une histoire de l'architecte et de ses outils de conception, et d'acquérir les bases d'une culture architecturale et urbaine contemporaine à la faveur d'une introduction à la modernité.

E0232 - Les Temps modernes (XVe-XVIIIe siècle)

La question de l'antique et la culture des acteurs, les programmes (églises, palais, villas, hôpitaux…), les compositions urbaines (Rome, Turin, Palerme, Nancy, Saint-Pétersbourg) comme l'étude de la circulation des modèles comptent parmi les problématiques majeures que cet enseignement se propose de développer en une visée européenne.

E0332 - Le grand XIXe siècle (1800-1914)

La question des programmes connaît une extension formidable avec l'établissement du pouvoir de la bourgeoisie et les révolutions industrielles, ainsi que l'essor de nouveaux matériaux. Paris capitale est profondément modifiée et agrandie par de grands travaux qui font modèle. L'éclectisme architectural s'inscrit dans un rapport à l'histoire et ses emprunts à des styles divers, sans véritable hiérarchie pour une cohérence de la réponse à la demande de la société de son époque.

E0432 - Les mouvements du Mouvement moderne (1914-1940)

Dans la première moitié du XXe siècle apparaissent des doctrines architecturales et des courants que les historiens ont longtemps énoncés comme un seul Mouvement moderne. Il s'agit dans un premier temps d'étudier l'instrumentalisation de l'histoire et d'aborder l'historiographie dogmatique : le Mouvement moderne ? Des mouvements modernes ? Pour ensuite, exposer l'histoire effective des avant-gardes architecturales, mouvements, courants, associations, écoles, revues… durant cette période. Observer les évolutions en fonction de l'histoire politique, économique et sociale, et l'organisation d'un discours théorique.

E0532 - Après 1940

1. La Reconstruction (1)
2. La Reconstruction (2)
3. Le logement de masse (1)
4. Le logement de masse (2)
5. L'épanouissement international du Mouvement moderne
6. Style international, Brutalisme, architecture organique
7. Modernités à la française, aller
8. Mutations, contestations : après les CIAM
9. Mutations, contestations : visions du futur
10. Mutations, contestations : le postmodernisme
11. Mutations, contestations : le retour à l'histoire, le retour à la rue

Grands cours – Villes, Territoires et sociétés

Responsables 21-25 : Manuel Appert et Corine Védrine

Le bloc Savoir/Recherche/Culture, en lien avec la progression des autres grands cours et des ateliers de projet, entend fournir un cadre de pensée pluriel de l'espace, et des territoires.

"Sociétés et spatialités urbaines dans l'anthropocène" (SSUA) se distingue des autres grands cours par un traitement résolument socio-spatial et territorial des faits urbains. Construit de manière pluridisciplinaire, SSUA couvre des approches aussi bien positivistes que phénoménologiques, pour traiter les dimensions sociale, économique, culturelle, politique et environnementale du fait urbain contemporain. Après deux premiers semestres d'introduction aux notions, concepts et principaux auteurs, les trois semestres suivants sont consacrés à des questionnements spécifiques qui reposent sur les trois hypothèses suivantes :
1/ la fabrique des territoires est négociée, ancrée dans la mondialisation et un capitalisme néo-libéral, au risque d'inégalités tant sociales que politiques
2/ ville et urbain sont habités de façon plurielle : formes, pratiques et usages sont situés et appréhendables de manière multiscalaire.
3/ les espaces urbains sont moteurs et manifestations de l'anthropocène et à ce titre, leur aménagement peut contribuer à l'adaptation aux changements globaux ;

Rappel des enseignements concernés :

E0133 - Introduction aux théories de l'habiter, du logement et de l'espace

Ce semestre a pour objectif de faire interroger par l'étudiant ce que sont les SHS et ce qu'elles font dans les ENSA. Il s'agira d'abord de déconstruire et comprendre les notions liées à l'habiter et à l'espace par le prisme de l'anthropologie, la sociologie, la philosophie et la psychologie. Il s'agira ensuite d'appréhender les enjeux socio-spatiaux du logement.

E0233 - Identifier et comprendre les morphologies urbaines et sociales

Ce cours constitue une initiation aux formes urbaines. Sur la base d'une série de monographies consacrées à plusieurs grandes villes du monde - des « portraits de villes-, les objectifs sont les suivants : introduire le vocabulaire des formes urbaines et leurs processus de constitution et de transformations ; aborder une diversité de contextes géographiques et culturels ; mettre en regard spécificités locales et "modèles" ; articuler formes urbaines ordinaires et grands projets ; créer une continuité entre approche historique et problématiques contemporaines.

E0333 - Fabriquer la ville en contexte libéral

- La ville néolibérale/l'esprit du capitalisme - Clermont / St Etienne
- Résistances urbaines et droit à la ville
- Politique de la ville / rénovation urbaine, crise du modernisme
- Du gouvernement à la gouvernance urbaine 1960-2020
- Immobilier, foncier, usages contestés
- Enjeux territoriaux des patrimoines
- Villes et réseaux (mobilité, communication)

E0433 - Décentrement : des mondes urbains habités

Cet enseignement porte sur l'hétérogénéité constitutive des sociétés urbaines contemporaines. Les logiques de différenciation sociale et la pluralité des modes d'habiter configurent des mondes urbains contrastés avec lesquels l'architecte doit composer. A partir d'entrées thématiques et à la faveur d'un croisement disciplinaire, il s'agira d'amener les étudiants à déplacer leur regard pour saisir la complexité et la diversité des situations et adopter une posture réflexive sur le rôle politique de l'architecte.

E0533 - L'urbain anthropocène : crise et adaptation

Le cours offre une introduction aux défis de l'urbanisation à l'ère de l'anthropocène. Confronté à la crise climatique, l'architecte doit contribuer à l'adaptation de l'environnement bâti des

sociétés et à la nécessaire transition. Pour cela, nous proposons aux étudiants une approche à la fois systémique et holistique du fonctionnement des milieux anthropisés pour les aider à mieux penser l'action, au-delà de la dichotomie nature/culture.

Grands cours - Construction et ambiances S01-S05 FI

Responsable 21-25 : Estelle Morlé

Le grand cours construction et ambiances vise l'acquisition des connaissances techniques théoriques fondamentales nécessaires à une pratique de la conception architecturale et urbaine adaptée au contexte actuel de transition écologique. Les connaissances concernent à la fois les phénomènes physiques relatifs aux sciences de la nature (science des matériaux, mécanique des structures, théories des ambiances : lumière, chaleur, son), les pratiques actuelles pour la construction neuve et les rénovations de bâtiments existants (culture constructive, organisation sociale, contexte normatif) et l'évaluation des impacts pour l'environnement (cycle de vie des matériaux et des constructions, bilan des consommations de ressources en énergie et en matières - renouvelables et non renouvelables, recyclables ou réemployables - , émissions de gaz à effet de serre).

Rappel des enseignements concernés :

E0134 - Matériaux, structures et construction

Ce cours aborde les connaissances fondamentales de la conception des structures envisagée à partir du choix des matériaux et ses enjeux pour l'environnement, et déclinée selon deux approches : une approche "systémique" (*partie construction)* décrivant les différentes fonctions techniques des parties du bâtiment (fonder, porter, franchir, contreventer) et une approche "mécanique" (*partie structure)* traitant de la notion de stabilité appliquée aux structures monolithiques et aux structures à ossatures articulées.

E0234 - Ambiances et résistance des matériaux

La première partie de ce cours aborde les connaissances fondamentales de la conception des enveloppes envisagée selon deux approches : une approche "systémique" (*partie construction)* décrivant les différentes fonctions techniques des ouvrages (isoler, étancher, revêtir, éclairer, ventiler, protéger du soleil etc) et une approche "métrologique" (*partie ambiances)* combinant la perception et la mesure des ressources ambiantales d'un bâtiment et d'un site intégré dans son environnement (écologie). Une deuxième partie aborde la résistance des matériaux (notion d'efforts et de contraintes) pour la conception des charpentes et franchissements bois (*partie structure)*.

E0334 - Conception des ambiances et mise en oeuvre d'une construction

En complément du premier cours sur la conception des enveloppes (E0234), la *partie ambiances* de ce cours traite des différents phénomènes physiques pour la conception des ambiances bâties (éclairage, thermique, acoustique). Il aborde la mise en œuvre de la matérialité du bâti du point de vue de la transition écologique (frugalité) à partir de la constitution d'un catalogue de références architecturales en matériaux biosourcés et géosourcés. La *partie construction* traite de l'organisation sociale de la construction dans la pratique de la maîtrise d'œuvre d'exécution (interfaces dans la mise en œuvre : la conception du détail).

E0434 - Structure et diagnostic des bâtiments existants

La *partie construction* de ce cours est dédiée aux diagnostics techniques des bâtiments existants et à la connaissance des différents métiers de la construction. La *partie structure*

aborde la relation entre les matériaux et les formes dans la conception des structures (*morphologie structurale*).

E0534 - Urbain, morphologie, logement collectif

En complément des deux premiers (E0234 ; E0334), ce cours aborde la question des ambiances urbaines et du bilan des impacts de la construction sur l'environnement (énergie grise, émissions de gaz à effet de serre). Il présente les outils de diagnostic des ambiances urbaines (vent, îlot de chaleur urbain, ensoleillement, perméabilité des sols, acoustique urbaine) et la problématique de l'environnement sonore (connaissances et expérimentations en acoustique architecturale).

Grands cours – Arts et représentations

Responsables 21-25 : Chantal Dugave. et Kévin Jacquot

"Arts, représentations et culture numérique" réunit un ensemble d'enseignements partageant un thème initial - celui de la représentation architecturale (et des techniques afférentes) - dont la longue histoire et la richesse sémantique ont mené à des paradigmes très différents.
D'un côté, l es cours « Arts et représentations » du domaine d'étude ATR reprennent quatre thématiques par semestre (image, volume, paysage, corps). Le contenu des cours des semestres S1-S2 se construit sous la forme d'une année propédeutique durant laquelle l'étudiant prend connaissance de la théorie de l'art en relation avec la formation d'architecture. Les cours des semestres S3-S4 proposent des sujets plus ciblés où l'art et les processus créatifs permettent de développer des enjeux spécifiques se rapportant à des questions éthiques, philosophiques et politiques.
De l'autre, es cours « Culture numérique » du domaine d'étude STA participent au développement de l'ensemble des compétences de base techniques, cognitives, sociales et culturelles nécessaires à l'utilisation confiante, critique et créative des techniques de l'information et de la communication dans les sphères publique et privée en général, et dans les pratiques de l'architecture en particulier. Après deux semestres propédeutiques consacrés à explorer les liens entre les notions de représentation et de modélisation, les deux derniers semestres abordent des enjeux contemporains de la transition numérique.

Rappel des enseignements concernés :

E0135 - Image

L'*Image* est le thème commun abordé dans ce semestre.
Les cours d'*Arts et représentations* abordent les enjeux de la représentation par le biais de l'histoire de la peinture, en développant plus spécifiquement les théories de la perspective et de la couleur.
Les cours de *Culture numérique* traitent de la question de la représentation sous un angle historique et typologique pour mieux la confronter dans un second temps à la notion de *modélisation*.

E0235 - Volume / Modélisation

Le cours Arts et représentations abordera le thème « Volume ».
En continuité du semestre précédent, l'histoire de la sculpture est abordée. Les thèmes de l'*exposition* et de l'*art cinétique* sont également développés.
La notion de *Modélisation* des cours de *Culture numérique* est abordée dans une approche historique et multidisciplinaire afin d'en explorer les implications dans les pratiques architecturales.

E0335 - Paysage / De la donnée à l'information

Le cours Arts et représentations abordera le thème « Paysage ».
Les cours traitant du thème du *paysage* abordent la relation entre la *nature* et l'art d'un point de vue esthétique mais également philosophique. La notion de *cartographie* est également développée.
Les cours *De la donnée à l'information* abordent la question du cycle de vie de la donnée par une exploration des principes et processus du continuum numérique, du relevé numérique, de la mécatronique, etc.

E0435 - Corps / Écosystème

Le cours Arts et représentations abordera le thème « Corps ».
La notion du *corps* permet de traiter le sujet de l'*espace en mouvement*. Les cours intègrent des points de vue esthétique, philosophique mais également politique.
A travers la notion d'*écosystème*, différents enjeux sociétaux impliquant le numérique sont introduits : BIM, SIG, transitions écologique, inclusion, industries 4.0, etc.

Rapport d'études

Responsables 21-25 : Corine Védrine et Kévin Jacquot

Le rapport d'études est un enseignement inscrit dans le décret de 2005 relatif aux études d'architecture (voir encadré), qui se déroule à l'ENSAL sur les deux semestres de Licence 3 (E0535 et E0631/632), et permettant à chaque étudiant de développer « un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) », sur une année et dans un format assez long (une vingtaine de pages), en approfondissant le sujet de son choix « à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis ». Il s'appuie sur les apports méthodologiques et théoriques intégrés au sein des unités d'enseignement Savoirs/recherche/culture.

Le rapport d'études répond à des objectifs pédagogiques d'initiation à la recherche, de développement de la réflexion critique et d'exercice de l'écriture. Il doit permettre à l'étudiant d'apprendre : à questionner, documenter et problématiser un sujet, mobiliser des outils de recherche, développer une réflexion construite et argumentée, à la fois personnelle et référencée. Il est aussi l'occasion de travailler des compétences plus transversales : développer des formes d'expression adaptées (expression écrite mais aussi graphique ou visuelle), présenter oralement son travail devant un jury.

Le rapport d'études permet de développer les compétences suivantes :
- La fabrication et l'analyse bibliographique,
- La lecture critique de textes,
- la faculté de comprendre et de décrire un contexte architectural,
- La prise de recul sur un questionnement spatial,
- La structuration des idées, la mise en œuvre de méthodes d'investigation du sujet,
- La mobilisation d'outils et de méthodes de recherche,
- L'écriture, les capacités de synthèse et l'autonomie,
- La rédaction d'un résumé (« abstract ») en anglais.

<u>Rappel des enseignements concernés :</u>

E0535 - Rapport d'étude

Le rapport d'étude a pour objectif d'initier les étudiants aux enjeux et méthodes de la recherche scientifique en architecture, ainsi qu'à la pluralité de ses formes. L'enseignement alterne apports théoriques et travaux dirigés pour permettre à l'étudiant de produire une recherche sur un sujet personnel et original sous la forme d'un document écrit respectant les codes des

communications scientifiques. A la fin du S5, l'étudiant doit avoir stabilisé ses recherches bibliographiques, identifié son corpus et ses méthodes de recherche.

E0631 - Rapport d'étude

Le rapport d'étude a pour objectif d'initier les étudiants aux enjeux et méthodes de la recherche scientifique en architecture, ainsi qu'à la pluralité de ses formes. L'enseignement alterne apports théoriques et travaux dirigés pour permettre à l'étudiant de produire une recherche sur un sujet personnel et original sous la forme d'un document écrit respectant les codes des communications scientifiques. En fin de S6, il doit avoir produit un texte qui rende compte d'une problématisation et de premières pistes de réponses à une question de recherche.

E0632 - Soutenance rapport d'étude

Responsables 21-25 : Corine Védrine et Kévin Jacquot + Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA)

Voir le réglement des études.

3.1.4. Bloc Situations / environnements professionnels - SEP

Responsable 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier
Responsable 21-25 : B – INTER – Özlem Lamontre
Responsable 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

La licence FI comporte 6 UE **SEP** qui regroupent les enseignements tels que :

- Voyages d'étude,
- Stages professionnels,
- Cours professionnalisants,
- Langues (Anglais),
- Actions personnelles,
- Portfolio,
- Bilan de Première Année.

Ces enseignements sont organisés par des équipes pédagogiques intégrant l'ensemble des champs disciplinaires. Elles préparent et assurent une transmission des apprentissages à partir d'expériences parfois collectives ou individuelles.

Rappel des enseignements concernés :

UE0x4 - SEP x

Responsables 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier
Responsables 21-25 : B – INTER – Özlem Lamontre
Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

Voyages d'étude

Trois voyages d'études communs à l'ensemble de la promotion sont proposés au sein du cycle licence : un chaque année. Au S01, un voyage d'études permettant aux étudiants de développer des outils d'observation, de représentation et d'analyse de l'espace architectural et urbain. Au S03, le voyage d'études à l'étranger est centré sur la mise en relation entre théorie de l'architecture et espace vécu. Au S06, le voyage à Rome est centré sur la mise en relation entre théorie de l'architecture et espace vécu.

Les voyages d'études font obligatoirement l'objet d'une restitution à l'ensemble de l'établissement par le biais d'une exposition ou de moments spécifiques mis en place par chacun des responsables de chaque voyage.

E0142 - Voyage d'étude

Responsables 21-23 : Marc Bigarnet et Stéphane Lièvre (les responsables de l'UE PROJET 1)

Le voyage s'inscrit dans la continuité de la séquence précédente de re-dessin de projets remarquables (théorique), en proposant des visites de certains édifices déjà étudiés.
Le voyage est le lieu des premiers croquis in-situ et de la prise de vue photographique thématisée, en lien avec les enseignements ressources sur le paysage, comme l'occasion de l'arpentage du site de projet. Pendant le voyage, les émotions, les sensations ou l'analyse des paysages, des situations urbaines, et des architectures découvertes, ouvrent les possibles d'un nouveau récit habité, qui sera poursuivi dans le cadre du travail de projet dans les séquences pédagogiques suivantes.

E0342 - Voyage d'étude

Responsables 21-23 : Caroline BARRES et Jean Louis Bouchard (les responsables de l'UE PROJET 3)

Le voyage à Zurich, pour un architecte ou un élève architecte, est une forme de pèlerinage dans l'architecture moderne du XXe siècle et du début du XXI siècle.
Durant 4 jours, des visites à pied de la ville et de ses architectures remarquables -Oeuvres de Le Corbusier, David Chipperfield, Max Bill, Gustav Gull, Gottfried Semper, Barozzi Veiga et tant d'autres - seront envisagées à hauteur d'œil et au pas de l'homme, à l'affût permanent de découvertes fertiles qui donneront lieu à la production d'un carnet de voyage regroupant les notes et croquis de chaque étudiant.

E0642 - Voyage d'étude - Les Leçons de Rome

Responsables 21-23 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de l'UE PROJET 6)

L'ambition est d'amener chaque étudiant à rédiger à l'issu de cette expérience sa propre « leçon de Rome ». Pour cela, les cours doivent permettre d'ouvrir le regard au-delà de l'image pour explorer l'invisible et l'immatériel. Le voyage doit permettre à chacun de nourrir la critique et la pensée personnelle par la connaissance, l'expérience des lieux, l'exploration et les échanges. L'enseignement débute avec une journée introductive, de type journée d'étude, autour des questions de l'apport de la culture architecturale italienne sur la pratique du projet architectural et urbain. Puis, le voyage d'étude d'une semaine sur Rome propose aux étudiants une alternance entre des cours-visite thématiques et des demi-journées libres.

Stages / Actions personnelles / Portfolio

Responsable 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier

Les stages font l'objet d'un suivi en trois temps : avant le stage, à travers un échange personnel entre l'étudiant et un tuteur de stage[14] (tuteur SEP) et des cours spécifiques, afin de « construire l'observation qui sera menée lors du stage ; durant le stage, pour recaler l'angle d'observation et le questionnement construit avant le début de stage, après le stage, pour la

[14] Voir ANNEXE 09 DEEA LICENCE FI TUTEURS

mise en forme et la transmission du retour d'expérience. Ce retour d'expérience prend la forme d'une journée de restitution intégrant un temps d'exposé et d'échanges et d'une exposition au sein de l'école.
Les deux périodes de stage obligatoire correspondent à une durée d'au moins six semaines. Elles doivent avoir la double finalité de stage « ouvrier et/ou de chantier », et de stage de « première pratique » destinées à appréhender la diversité des pratiques professionnelles.
Ils sont encadrés par un tuteur SEP spécifique nommé pour l'ensemble du cycle et évalués par un binôme de tuteur SEP (dont celui de l'étudiant[15]) lors des différents jury SEP de l'année sur la base de la production d'un poster SEP relatant l'expérience du stage.

E0243 - Stage ouvrier (SEP / Portfolio)

Responsable 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier

Un stage, de 2 semaines, dit « **stage ouvrier** », permet à l'étudiant de découvrir la « fabrication », matérielle de l'espace, dans des entreprises de construction. Le retour d'expérience proposé permet notamment d'amener l'étudiant à interroger le passage de l'espace « conçu » à l'espace « réel », dans sa matérialité et sa fabrication. Cette expérience permet également à l'étudiant de prendre conscience du positionnement de l'architecte dans le milieu professionnel de la production du cadre de vie.

E0443 - Stage première pratique (SEP / Portfolio)

Responsable 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier

Un stage de « **première pratique** », d'une durée d'un mois, dans une structure pratiquant la conception de l'espace, permet à l'étudiant de découvrir d'autres modes de conception que ceux enseignés au sein de l'ENSAL. En cohérence avec les objectifs du premier cycle, ce stage permet également à l'étudiant de mieux appréhender la diversité des modes d'exercice de l'architecture. Le retour d'expérience au sein de l'école permet de partager ces deux dimensions.

Stage libre

Une fois le stage obligatoire réalisé, l'étudiant peut bénéficier d'une convention de stage libre moyennant qu'il ne soit pas encore diplômé et que le contexte et la thématique du stage soient en cohérence avec sa formation.

Actions personnelles

E0344 - Action personnelle (SEP / Portfolio)

E0543 - Action personnelle (SEP / Portfolio)

Responsable 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier

Dans des conditions spécifiques et à son initiative personnelle, l'étudiant peut présenter une action personnelle qui relève des domaines de l'architecture (architecture, aménagement d'espace, design, urbanisme, paysage, etc…), de parcours effectués dans d'autres établissements, ou d'un investissement associatif ou institutionnel dans l'établissement. L'action personnelle donne lieu à une prise en compte de compétences acquises et à délivrance d'ECTS, ces dernières sont capitalisées dans les UE où elles figurent. Elles sont

[15] Idem pour l'UE Action Personnelle et Césure : ie Tuteur SEP + DEM. Voir ANNEXE 09 DEEA LICENCE FI TUTEURS

encadrées par un tuteur SEP spécifique nommé pour l'ensemble du cycle et évaluées par un binôme de un tuteur SEP (dont celui de l'étudiant[16]) lors des différents jury SEP de l'année.

Portfolio

Responsable 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier

E0243 - Stage ouvrier (SEP / Portfolio)

E0344 - Action personnelle (SEP / Portfolio)

E0443 - Stage première pratique (SEP / Portfolio)

E0543 - Action personnelle (SEP / Portfolio)

E0644 - SEP / Portfolio

Les portfolios académiques sont le principal moyen d'évaluer le travail des étudiants et sa conformité aux 16 objectifs fondamentaux de la Charte UNESCO-UIA pour l'enseignement de l'architecture.
Le portfolio est un document qui est construit progressivement par l'étudiant tout au long de ses études d'architecture. Il est attendu que ce portfolio présente l'ensemble des productions et études menées par l'étudiant sous forme d'un book, d'une archive des travaux et d'une fiche d'auto-évaluation par rapport aux objectifs fondamentaux de la Charte UNESCO-UIA. A la fin de chaque séquence où l'étudiant est assisté par son tuteur SEP, il met à jour l'ensemble de son portfolio et le communique à ce dernier.
Le portfolio est remis à l'établissement en fin de cycle. L'ensemble est encadré par un tuteur SEP spécifique nommé pour l'ensemble du cycle et évaluées par un binôme de tuteur SEP (dont celui de l'étudiant[17]) lors des jurys SEP de fin d'année universitaire.

Dossier bilan de la première année

Responsable 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA)

E0244 - Dossier bilan de la première année

Responsable 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA)

Le dossier bilan réalisé par les étudiants à la fin de la première année a pour objectif de les aider à appréhender leurs forces et leurs atouts tout en considérant les faiblesses qui doivent faire l'objet d'une attention particulière voire d'une mise à niveau complémentaire. Ce dossier bilan constitue un premier état des expériences et des compétences acquises.

Cours professionnalisants-COURS PRO

Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

Les Cours professionnalisants-COURS PRO du bloc SEP initient une relation entre la formation à l'architecture et la profession d'architecte. Sans négliger les multiples formes ou

[16] Idem pour l'UE Action Personnelle et Césure : ie Tuteur SEP + DEM. Voir ANNEXE 09 DEEA LICENCE FI TUTEURS

[17] Idem pour l'UE Action Personnelle et Césure : ie Tuteur SEP + DEM. Voir ANNEXE 09 DEEA LICENCE FI TUTEURS

modes d'exercices en lien avec l'architecture, l'urbanisme ou le paysage, ils éclairent plus particulièrement les compétences attendues par une orientation vers la maîtrise d'œuvre qui constitue le débouché majeur pour les étudiants tant dans le domaine privé et dans les fonctions de l'état et des territoires. Ils répondent aux dispositions d'une profession réglementée. La loi du 3 janvier 1977 affirme que l'architecture est une expression de la culture et qu'en conséquence, la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect du paysage naturel et urbain ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.
Ils n'excluent pas pour autant un regard critique sur les conditions actuelles de l'exercice professionnel d'architecte en référence à d'autres organisations passées ou approches étrangères. Nul ne saurait se satisfaire de la situation héritée sans entrevoir dans l'action présente - à laquelle les instances professionnelles ou syndicales et celles de l'enseignement supérieur contribuent - une perspective d'adaptation voire d'anticipation des évolutions des disciplines architecturale et urbanistique face aux nouvelles demandes sociétales, aux innovations techniques voire à la recherche architecturale et urbaine.

Les objectifs visent à approfondir l'enjeu des responsabilités et des capacités critiques et réflexives sur le métier d'architecte, ses pratiques et stratégies face aux conditions opérationnelles actuelles et en devenir, au sein d'une formation d'enseignement supérieur assumée et exigeante.

- S01 Cours PRO 1 : La représentation : le relevé, l'état des lieux, les archives,
- S02 Cours PRO 2 : La représentation : le dessin, de l'idée à l'image, du sens aux conventions et codifications,
- S03 Cours PRO 3 : La réglementation : règles liées aux divers programmes de construction et à leurs usages,
- S04 Cours PRO 4 : La réglementation : droit et législation liés aux politiques d'aménagement, de protection et urbaines
- S05 Cours PRO 5 : Les missions : généraliste ou spécialiste, de l'interdisciplinarité entre acteurs,
- S06 Cours PRO 6 : Les missions : du programme au service de la société et du citoyen à sa réception,
- S07 Cours PRO 7 et 8 : L'histoire de la profession
- S08 Cours PRO 9 et 10 : La profession d'architecte vers de nouvelles formes d'exercice

E0143 Cours PRO 1 : La représentation

Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

La représentation : le relevé, l'état des lieux, les archives. Observer, relever, dater et comprendre un territoire : le patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel, les éléments et l'homme, le site et la matière, l'architecture et la ville
Contenus :
- Visite de Lyon de Fourvière à Gadagne
- Les archives de la Société Académique d'Architecture de Lyon
- Géométrie et méthodes du relevé
- Les outils et techniques du relevé
- Exemples de relevés : du diagnostic au pronostic
- Relevé d'un élément d'architecture et mise au propre du relevé
- Dessiner d'après photographies
- Conférence : architecte des MH ou du patrimoine

E0242 Cours PRO 2 : La représentation #2

Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

La représentation : le dessin, de l'idée à l'image, du sens aux conventions et codifications. Arpenter et représenter la ville - Le dessin comme langage, ses finalités, son sens, ses outils - Le dessin et ses représentations conventionnelles et codifiées.
Contenus :
- Visite de Lyon de Bellecour à Comédie, du décor et de la construction
- Le dessin comme langage, ses finalités, son sens
- Une esthétique du dessin technique
- Dessin technique et normalisation des représentations en architecture
- Représenter : compositions
- Représenter : échelles
- L'esquisse - Analyses des dessins d'architecture des XIXème et XXème siècles
- Conférence : Le concours sur esquisse

E0343 Cours PRO 3 : La réglementation

Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

La réglementation, règles et normes liées aux programmes de construction et à leurs usages. - Acteurs et réglementations de la construction - Des règles et des ambiances
Contenus :
- Visites d'édifices et monuments au regard des réglementations
- Code de la construction (bâtiments à usage d'habitation et autres usages, établissements recevant du public, immeubles de bureaux, immeubles de grande hauteur, installations classées…) et code de l'expropriation
- Accessibilité, sismicité, sécurité
- Maîtrise des ambiances et réglementation thermique, acoustique, éclairage
- Le contrôle des ambiances
- Influence de l'écologie sur la réglementation : BBC, Passive, HQE, Effinergie
- Patrimoine architectural et réglementations
- Dispositifs réglementaires et évolutions des techniques de construction : matériaux
- Conférence : Maîtrise des ambiances dans les édifices publics et privés

E0442 Cours PRO 4 : La réglementation #2

Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

La réglementation : règles et normes liées à l'urbanisme, à l'environnement et au patrimoine - Politique urbaine - Du code civil à celui de l'urbanisme en passant par ceux de l'environnement et des protections,
Contenus :
- La politique de la ville et les ministères en charge : équipement, environnement, cadre de vie, écologie et développement durable, transition écologique et solidaire
- Les politiques et codes liés à l'aménagement du territoire : développement, mobilités, infrastructures, équipements publics
- Les politiques et codes liés à la protection des territoires et aux enjeux environnementaux : faune, flore, captage, littoral et zones de protection des risques et des populations
- Les politiques de protection du patrimoine matériel et immatériel : MH, architectural, urbain et paysager…)
- Les politiques urbaines
- Rénovation urbaine et action cœur de ville : le logement social au cœur des politiques urbaines

/ L’architecture du logement
/ Les documents d’urbanisme : le permis de construire, le permis de démolir, la déclaration préalable…, l’architecte et la rencontre avec les représentations sociétales partagée
/ Conférence : rencontre avec les représentants de la politique urbaine ou l’architecte, la rénovation urbaine et le logement social

E0542 Cours PRO 5 : Les missions

Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

Les missions, du programme - au service de la société et du citoyen - à sa réception
Contenus :
/ Le programme expression d’un besoin
/ Le montage de l’opération, du terrain au projet, l’étude de faisabilité
/ Des études préalables au permis de construire
/ Du permis de construire aux marchés des entreprises
/ Du chantier à sa réception
/ De l’appropriation, des garanties et de l’entretien
/ Les intervenants de l’acte de construire
/ L’équipe de maîtrise d’œuvre et ses diversités
/ Conférence : L’architecte et le programme

E0643 Cours PRO 6 : Les missions #2

Responsables 21-25 : C – CRS PRO – Christian Marcot

Les missions, de l’interdisciplinarité entre acteurs et de la répartition des missions

Contenus :
/ Le maître d’ouvrage, l’architecte, les ingénieurs, l’économiste, les contrôleurs, les artisans et autres acteurs : faire équipe ?
/ Les contractualisations et les garanties
/ Le maître d’ouvrage et l’équipe de maîtrise d’œuvre
/ Le maître de l’ouvrage et les artisans
/ L’architecte et les artisans
/ Visite de chantier : la maison du Mont-Joyeux
/ Visite de chantier : l’atelier du 2
/ Conférence : Du montage à la réception de l’opération

Langues

Responsables 21-25 : B – INTER – Özlem Lamontre

L’enseignement des langues en licence se traduit à travers différents dispositifs : un enseignement de langues (22 h par semestre du S01 à S05 hors temps d’examen), permettant l’acquisition ou le développement des compétences linguistiques des étudiants.

L’objectif est d’orienter le contenu des cours vers l'architecture particulièrement à partir de S03. Cette initiative permet aux étudiants de maîtriser la terminologie de l'architecture en anglais, de réaliser un stage à l'étranger et de participer à des concours internationaux d'étudiants en tant qu'action personnelle. La connaissance de la terminologie en anglais facilite leurs démarches nécessaires dans leur recherche d'emploi après leurs études dans des contextes internationaux. Une médiathèque d'articles, d'essais, de nouvelles de revues, de vidéos, d'interviews, de films sera proposée par l'équipe pédagogique de l'ENSAL et elle

permettra d'orienter le contenu des cours d'anglais afin d'avoir une cohérence avec le contenu pédagogique de chaque semestre.
Comme l'obtention du diplôme d'études en architecture est conditionnée au passage du TOIEC, l'examen sera organisé au début du semestre 6 après cette période de préparation de cinq semestres.

E0141 - Langues 1

Responsable 21-23 : Eric True

Anglais académique, professionnel et de l'architecture 1 – Bases du domaine de l'architecture
Cet enseignement vise à acquérir le vocabulaire, la terminologie, les expressions et la langue vernaculaire de l'architecture, ainsi que comprendre et communiquer en anglais dans le domaine de l'architecture, dans des contextes professionnels et universitaires. Il portera sur les définitions de l'architecte et de l'architecture, les mouvements et les périodes en architecture, le paysage urbain et rural et la typologie de bâtiments.

E0241 - Langues 2

Responsable 21-23 : Benjamin Riley

Anglais académique, professionnel et de l'architecture 2 – Outils et techniques de l'architecture
Cet enseignement vise à acquérir le vocabulaire, la terminologie, les expressions et la langue vernaculaire de l'architecture, ainsi que comprendre et communiquer en anglais dans le domaine de l'architecture, dans des contextes professionnels et universitaires. Il portera sur les outils et les techniques de dessin et la représentation visuelle, les structures, la durabilité et l'environnement en tant que sujets principaux.

E0341 - Langues 3

Responsable 21-23 : Olubunmi Oyeneyin

Anglais académique, professionnel et de l'architecture 3 – Monde du travail
Cet enseignement vise à acquérir le vocabulaire, la terminologie, les expressions et la langue vernaculaire de l'architecture, ainsi que comprendre et communiquer en anglais dans le domaine de l'architecture, dans des contextes professionnels et universitaires. Ce cours se concentrera sur la vie dans la pratique de l'architecture, le processus de candidature (CV, lettre de motivation,) et les différentes méthodes et les réseaux de construction seront présentés comme la dimension technique.

E0441 - Langues 4

Responsable 21-23 : Olubunmi Oyeneyin

Anglais académique, professionnel et de l'architecture 4 - Processus de la conception architecturale
Cet enseignement vise à acquérir le vocabulaire, la terminologie, les expressions et la langue vernaculaire de l'architecture, ainsi que comprendre et communiquer en anglais dans le domaine de l'architecture, dans des contextes professionnels et universitaires. L'analyse et les différentes étapes de la conception architecturale seront présentées. D'autre part, la durabilité et l'environnement, la lumière et l'entretien d'embauche et la présentation d'un portfolio seront les principaux sujets à approfondir.

E0541 - Langues 5

Responsable 21-23 : Jan Nowacki

Anglais académique, professionnel et de l'architecture 5 - Analyse critique et expression
Cet enseignement vise à acquérir le vocabulaire, la terminologie, les expressions et la langue vernaculaire de l'architecture, ainsi que comprendre et communiquer en anglais dans le domaine de l'architecture, dans des contextes professionnels et universitaires. Il portera sur les Idéologies et l'ethos personnel, les opinions et les orientations dans le monde de l'architecture.

E0641 - Langues 6 - examen TOEIC (début de semestre)

Responsables 21-25 : B – INTER – Özlem Lamontre

L'examen TOEIC sera organisé au début du semestre 6 après une période de préparation de cinq semestres.
La validation de l'examen TOEIC au début de semestre 6 permettra à l'étudiant de pouvoir attester de ses compétences dans ses démarches et projets internationaux et notamment à l'occasion de demandes de mobilité internationale.

3.2. Particularités des blocs d'enseignements en licence FPC

3.2.1. Bloc Projet/conception-PROJ

Responsables 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA)

La licence FPC[18] comporte 4 UE PROJET/CONCEPTION (50 ECTS (42%),408 hENC (45%),408h PERSO (55%)
Comme pour la FI, ces UE sont construites à partir d'exercices de conception complétés par des enseignements théoriques et méthodologiques qui leurs sont directement liés. A travers ces différentes composantes, ces UE doivent permettre d'ancrer la démarche de conception dans ses dimensions théoriques et pratiques.

En FPC, une journée est dédiée à cette UE. Elle comprend 2 enseignements clairement identifiés qui sont directement associés à l'activité de pratique de la conception, comme appui dynamique :

- Exx1 - Pratiques pour la conception, soit 84h encadrées.
- Exx2 - Ressources pour la conception, soit 16 h encadrées.

Comme pour la FI, le bloc Projet/conception est sans progressivité sur les thématiques abordées mais repose sur l'articulation d'une diversité d'opérations de conception dans une même cohérence développée tout au long du semestre. Cette temporalité semestrielle permet à l'étudiant FPC de disposer d'un temps de maturation, à partir d'objectifs pédagogiques annoncés au début du semestre.

[18] Voir ANNEXE 10 DEEA LICENCE FPC PAR BLOC

Ainsi, du semestre 3 au semestre 6, l'étudiant FPC est amené à alterner entre des exercices déliant des opérations de conception et d'autres les reliant, les assemblant dans un processus plus long qui le mettent progressivement en situation de plus grande autonomie dans le processus de conception. Il aborde la complexité de la conception à différentes échelles, intégrant des savoirs professionnels à sa conception.
En fin de semestre 6, l'étudiant doit être en capacité de :

- Maîtriser les outils de représentations (manuels et numériques) nécessaires à l'expression d'un projet architectural : le plan de situation, le plan de masse, les plans de niveau, la coupe, l'élévation, la maquette, le croquis, axonométrie, perspective, etc…
- Maîtriser les outils de relevés et d'observation dans un site existant afin d'interagir avec celui-ci.
- Intégrer l'interdépendance des échelles d'intervention de l'architecte que sont le territoire, la ville et le bâtiment, le détail.
- Savoir mesurer, dimensionner.
- Penser dans l'espace, dans les trois dimensions.
- Prendre conscience de, et jouer avec, la matérialité physique en architecture.
- Développer une aptitude à l'analyse puis à l'interprétation.
- Acquérir un bagage culturel et savoir convoquer des références.
- Énoncer une intention et un parti clair dans le projet et ses traductions architecturales.
- Apprendre à élaborer un argumentaire justifiant les choix architecturaux effectués.
- Savoir conjuguer pertinence technique, expression et créativité.
- Être en capacité d'exprimer spatialement des connaissances et réflexions liées à l'habiter et aux enjeux sociétaux

Comme pour la FI, Le semestre 6 propose un exercice de conception complet dans lequel l'étudiant FPC doit démontrer son autonomie méthodologique dans la maîtrise de la conception.
Une soutenance commune avec la FI est organisée par les responsables de formation comme garants d'un niveau d'exigence à atteindre en fin de Licence.

Rappel des enseignements concernés :

UEFPC031 - PROJET 3

Responsable 21-23 : Elodie Mas

Objectifs et contenus généraux : Spatialiser une intention, comprendre ce qu'est une intention et la traduire spatialement / Apprendre à amorcer un processus de conception / Tester des opérations de conception variées / Négocier / mettre en place des alternatives / Mobiliser des références / Acquérir les principaux modes de représentation utiles à l'architecte et appréhender leur pertinence tant comme outils de conception que comme instruments de description / Exercer sa capacité à conjuguer différents registres de conception.

UEFPC041 - PROJET 4

Responsable 21-23 : Gilles Malzac

L'ambition pédagogique pour cet enseignement porte en filigrane l'analyse constante des formes sociales via la méthodologie du projet. Cette entreprise agit comme le révélateur des contradictions internes et souvent masquées de l'objet architectural (sa fabrication technique et intellectuelle), qu'il s'agira constamment d'interroger par des opérations de conceptions durant le semestre. Le projet se révèle essentiellement comme une instance de vérification et de questionnement, qui est informé et qui informe le réel. Il semble alors fondamental

d'effectuer l'examen précis des mécanismes producteurs de l'objet architectural à partir des champs historiques et théoriques, afin de le réinvestir comme ressource dans la méthodologie du projet.

UEFPC051 - PROJET 5

Responsable 21-23 : Alain Paris

Le semestre a pour objectif d'aborder la notion de croisement des échelles. Analyser et comprendre des écosystèmes urbains complexes (métropolitains) par intuitions successives vérifiées ou infirmées par de la recherche de données référencées. Les données collectées font alors l'objet d'un "tri" qui permet de réorienter la recherche et affiner la connaissance du territoire étudié. Ce travail passe par la formulation de constats, puis de définitions d'enjeux, de stratégies territoriales et enfin d'un schéma d'aménagement urbain à plusieurs échelles : spatiales et temporelles.
Cette
appréhension du territoire est mise à l'épreuve du projet tout au long du
semestre et permet de sortir assez largement "de la parcelle" pour questionner
l'impact d'un projet architectural à différentes échelles : du seuil (frontage)
au territoire métropolitain.

UEFPC061 - PROJET 6 (mut UE061)

Responsables 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation LICENCES DEEA)

Le projet de semestre 6 se présente comme un atelier de synthèse où l'étudiant doit être à même de démontrer l'acquisition des compétences visées à l'issue de la Licence. Un cahier des charges commun à l'ensemble des ateliers définit un territoire, des éléments de programme, des livrables et des attendus communs qui sont évalués de façon complémentaire en contrôle continu et par une soutenance.

3.2.2. Bloc Expériences/innovations -EXPI

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

La licence FPC comporte 3 UE Expériences/innovations de 24h chacune du Semestre 3 au semestre 5. Il n'y a pas de temps de travail personnel des étudiants pour ces UE Expériences/innovations, étant entendu que le travail se fait lors des encadrements à la manière de workshops ou d'intensifs.
Ces UE leur permettent de développer une approche réflexive à partir de l'expérimentation pratique. Les enseignements de l'UE explicitent et permettent principalement la mise en pratique et la maîtrise des outils de représentations. (champs ATR et STA OMI).

Rappel des enseignements concernés :

UEFPC0x2 – EXPI x

Responsables 21-25 : Luna D'Emilio et Christophe Gonnet

UEFPC032 - Intensif - Paysage urbain et naturel (ATR)

Responsables 21-23 : Marie-Claire Mitout

Ce premier intensif aura pour objet d'évaluer, d'approfondir et d'ouvrir les compétences des stagiaires quant à la pratique élargie du dessin. Il s'organisera sous forme de séquences successives entre l'espace urbain et l'espace de l'atelier pour produire, dessiner de façon très diverse, réfléchir et construire un regard réflexif sur ses productions. Seront abordées les notions de cadrage, de proportion, de mesure, d'échelle, de perspective… à l'aulne du regard, du temps, et des moyens de chacun. Le cours théorique déploiera les connaissances nécessaires à la compréhension de la représentation spatiale, perspective, lumière et forme au travers d'œuvres choisies dans l'histoire de l'art.

UEFPC042 - Intensif - Lieux/temps/couleur (ATR)

Responsables 21-23 : Marie-Claire Mitout

Ce second intensif sera fondé sur une approche plus sensible de la représentation visant à interroger les questions de représentation de la lumière, d'ambiances ou des temporalités en dessin/couleur, en privilégiant des sites spécifiques tels que des musées, des théâtres, des bibliothèques. Il s'agira d'observer ces lieux choisis pour leur richesse et enjeux architecturaux (collections, scénographie des œuvres, décors et espaces scéniques). Le temps de CM apportera aux stagiaires des références emblématiques de l'histoire de l'art passée et contemporaine, de la théorie des couleurs.

UEFPC052 - Intensif - Au lieu de l'art (ATR)

Responsables 21-23 : Christophe Gonnet

La fonction première de l'art n'est certainement pas d'embellir le monde que nous habitons mais bien de réinterroger sans cesse les codes esthétiques qui nous le rendent tangible. Dans ce bref intensif, l'objectif sera d'ouvrir aux enjeux des arts plastiques et visuels. Fondé sur plusieurs modules de cours permettant l'analyse de pratiques artistiques et d'œuvres, mises en perspective avec le contexte social et politique de leur époque, les stagiaires seront conduits à réaliser de brèves productions plastiques contextualisées. De la main à la table, du corps à l'espace, du site à l'étendue, ces brèves itérations plastiques devront leur permettre de mesurer la portée d'un geste, le sens de toute action, la responsabilité de toute création.

3.2.3. Bloc Savoirs/recherches/cultures -SRC

Responsables 21-25 : Corine Védrine et Kévin Jacquot

La licence FPC comporte 4 UE Savoirs/recherches/cultures-SRC équivalentes à hauteur de 84h par semestre. (37% des heures encadrées). Ces UE prennent exclusivement la forme de cours théoriques magistraux. Le temps de travail personnel des étudiants est de 50% du temps encadré par semestre.
Les stagiaires bénéficient d'une expérience professionnelle significative, dans différents domaines liés à la conception et la production du cadre bâti. Il s'agit pour eux de progresser en théorie, pour être rapidement capable de théoriser leurs pratiques par une pensée d'architecte, s'appuyant sur des outils de la recherche scientifique.

Chaque UE Savoirs/recherches/cultures-SRC comporte 4 enseignements.
Ces UE intègrent des apports théoriques issus des champs disciplinaires et des domaines de connaissances qui alimentent et sont directement mobilisables pour l'enseignement du projet architectural et urbain :

- Théories de l'architecture – mutualisés avec la FI

/ Histoires
/ Villes, territoires et sociétés
/ Construction et ambiances

Les différentes disciplines bénéficient de temps spécifiques permettant de donner aux étudiants la lisibilité de leurs contours ou une progressivité sur l'ensemble du cycle (par exemple dans les enseignements d'histoire et de culture architecturale - HCA). Pour les étudiants de FPC il s'agit principalement de formuler les fondamentaux des savoirs disciplinaires, pour qu'ils se constituent le socle d'une culture disciplinaire, ou consolident leurs propres acquis théoriques. Les cours sont volontairement disciplinaires pour permettre aux étudiants d'en acquérir les contenus et les modes de pensée.

UEFPC0x3 – SRC x

Responsables 21-25 : Corine Védrine et Kévin Jacquot

Grands cours - Théorie de l'architecture S03-S06 FPC

Responsables 21-25 : Benjamin Chavardès et Julie Cattant (les responsables de la formation licence DEEA)

Le grand cours de théorie de l'architecture est pensé en complémentarité des cours théoriques prodigués au sein des ateliers de projet qui sont en lien avec l'exercice proposé aux étudiants. Ce grand cours n'explicite pas les exercices de l'atelier du semestre correspondant mais transmet la culture architecturale en licence, pour qu'à terme l'étudiant puisse développer une position critique, en pensée et en acte, dans le projet. Il est structuré en trois temps avec une première année destinée à acquérir une connaissance des bases de la composition, une deuxième année centrée sur l'acquisition d'une culture des écrits théoriques et une troisième année qui ouvre sur une ambition scientifique en ouvrant sur les perspectives de recherche disciplinaire.

Rappel des enseignements concernés :

EFPC0331 - Éléments (mutE0131)

Ce cours inaugural du grand cours de théorie de l'architecture se propose de faire émerger les problématiques théoriques à partir de situations concrètes. A partir d'actes fondamentaux comme délimiter ou dimensionner, cet enseignement a l'ambition de participer à un apprentissage du regard et ainsi d'apporter à l'étudiants des outils de lecture et de compréhension de l'espace et dans le même temps des apports pour développer ses intentions de projets.

EFPC0431 - Composition (mutE0231)

A l'apprentissage de la lecture succède l'apprentissage de l'écriture. Pour chaque séance, il s'agit d'expliciter une question de mise en espace, d'organisation, de manipulation et de genèse du projet. Il s'agit d'explorer différentes manières de concevoir l'architecture et différents types de résolutions et de dispositifs architecturaux. Les questions de composition et de distribution seront notamment étudiées.

EFPC0531 - Théories et doctrines (mutE0331)

A l'acquisition de la connaissance et de la pratique des outils succède l'acquisition d'une culture théorique. Il s'agit de nourrir une pratique consciente des recherches passées. Les différentes séances présenteront les théories et doctrines écrites en faisant le lien entre temporalités, cultures et fortunes critiques. Les traités et les manifestes seront au centre de cet enseignement.

EFPC0631 - Problématiques (mutE0431)

Une approche thématique structure cette quatrième séquence visant au-delà des temporalités à interroger la manière de penser et structurer la conception architecturale. Chaque séance traite une problématique théorique en étudiant les différentes questions, approches et postures développées par les architectes et en les mettant en perspective dans une pratique contemporaine.

Grands cours - Histoire S3-S06 FPC

Responsables 21-25 : Philippe Dufieux

Le grand cours d'histoire en FPC (S3-S4-S5-S6) est basé sur une découverte progressive des périodes historiques afin de donner aux étudiants en formation professionnelle un vaste panorama sur la culture architecturale. L'étude de chaque époque sera caractérisée par une prise en compte du contexte culturel, des enjeux de société, de l'évolution des pratiques, de l'évolution des formes construites inhérentes à chaque recours historique, mais également à leur insertion graduelle dans des dynamiques plus complexes (urbanisation, échanges internationaux, échelle métropolitaine, standardisation, innovations technologiques, globalisation, etc.). Les cours magistraux seront enrichis d'une dynamique de contrôle continu d'*ex tempore*, qui permettra aux étudiants de focaliser leur attention sur les objectifs principaux de chaque cours et vérifier les connaissances acquises. Les cours se structureront ainsi en quatre temporalités distinctes, selon les semestres de licence 2 et 3 : époque Antique et Moyen Âge (*Les pierres du passé*), époque moderne (*De ville en ville*), époque contemporaine première partie (*Espace de la modernité*) et époque contemporaine seconde partie (*L'architecture face à l'entropie*).

Rappel des enseignements concernés :

EFPC0332 - Les pierres du passé. Construction, reconstruction et réemploi entre Antiquité et Moyen-Âge- Période antique et médiévale

1. Égypte et Mésopotamie. Pierre calcaire, granite, sable et végétal : le début de la stéréotomie
2. La naissance de l'architecture classique. De la terre pressée au marbre, la Grèce à la conquête du monde
3. De la Grèce à Rome : des aller-retours. De la brique au calcestruzzo, une époque d'ordres et d'innovations techniques
4. Décadence et éclat : lumières et ombres du Haut Moyen-Âge. Reconstruction et réemploi dans l'empire romain d'Orient, d'Occident et dans le Saint Empire
5. Église et empire : les deux pôles opposés du Bas Moyen-Âge. Fortifications, villes fortifiées, dentelle de pierre et grandes cathédrales : au royaume des savoir-faires

EFPC0432 - De ville en ville. Architecture, urbanisme et échanges internationaux à l'époque moderne (XVe-XIXe)– Période moderne

1. Renaissances. Les incarnations successives de la « nouvelle Athènes »
2. Du Maniérisme au Classicisme. Les expérimentations architecturales italiennes comme modèle international
3. Le Baroque et l'architecture du Grand Siècle. Architecture d'état à l'exergue entre Italie et France
4. Baroque, Rocaille et Rococo. La puissance morphogénétique de la nature à la conquête de l'Europe
5. Empire et décor. L'architecture néo-classique entre Ancien Régime, Révolution et Empire

EFPC0532 - Espace de la modernité. Une définition plurielle entre XIXe et XXe siècles– Période contemporaine (1830-1944)

1. Ornement et marché. L'essor de la bourgeoisie capitaliste entre Restauration, Second Empire et IIIe république
2. Technique et tradition. Les différents épistémologiques du XIXe siècle entre régionalisme, historicisme et innovation technologique
3. De l'Art Nouveau aux Avant-gardes. L'architecture d'un monde en révolution au bout de l'effondrement
4. Métropolisation, Art Déco et retour au Classique. Construire la vision de l'Homme moderne dans l'entre-deux-guerres
5. Rationalisme et Style International. Pureté des formes, fonction et tabula rasa : les outils pour bâtir le monde moderne

EFPC0632 - L'architecture face à l'entropie. Parcours dans l'architecture contemporaine, entre la seconde moitié du XXe siècle et le début du XXIe siècle– Période contemporaine (1945-Aujourd'hui)

1. L'architecture de guerre et de paix. Destruction et reconstruction du monde moderne
2. L'architecture au futur. Visions d'un monde idéal entre Contreculture, Mégastructure et architecture utopique
3. L'architecture de la critique. De la remise en cause du Mouvement moderne aux principes du Postmodernisme
4. L'architecture de la ville. Les études urbaines comme outils pour maîtriser les échelles architecturales
5. L'architecture à l'ère du numérique. Digital turn : vers d'autres dimensions

Grands cours - Villes, territoire et société S03-S06 FPC

Responsables 21-25 : Manuel Appert et Corine Védrine

Le bloc Savoir/recherche/culture-SRC en lien avec la progression des autres grands cours et des ateliers de projet, entend fournir un cadre de pensée pluriel de l'espace, et des territoires. "Sociétés et spatialités urbaines dans l'anthropocène" (SSUA) se distingue des autres grands cours par un traitement résolument socio-spatial et territorial des faits urbains. Construit de manière pluridisciplinaire, SSUA couvre des approches aussi bien positiviste que phénoménologique, pour traiter les dimensions sociale, économique, culturelle, politique et environnementale du fait urbain contemporain.

Après deux premiers semestres d'introduction aux notions, concepts et principaux auteurs, les trois semestres suivants sont consacrés à des questionnements spécifiques qui reposent sur les trois hypothèses suivantes :
1/ la fabrique des territoires est négociée, ancrée dans la mondialisation et un capitalisme néo-libéral, au risque d'inégalités tant sociales que politiques
2/ ville et urbain sont habités de façon plurielle : formes, pratiques et usages sont situés et appréhendables de manière multiscalaire.
3/ les espaces urbains sont moteurs et manifestations de l'anthropocène et à ce titre, leur aménagement peut contribuer à l'adaptation aux changements globaux ;

<u>Rappel des enseignements concernés :</u>

EFPC0333 - Introduction aux théories de l'habiter, du logement et de l'espace & Introduction aux morphologies urbaines et sociales

Ce semestre a pour objectif de déconstruire et comprendre les notions liées à l'habiter et à l'espace par le prisme de l'anthropologie, la sociologie, la philosophie et la psychologie. Il s'agira ensuite d'appréhender les enjeux socio-spatiaux du logement.

EFPC0433 - Fabriquer la ville en contexte libéral

- L'esprit du capitalisme - Clermont / St Etienne
- Résistances urbaines et droit à la ville
- Politique de la ville / rénovation urbaine, crise du modernisme
- Du gouvernement à la gouvernance urbaine 1960-2020
- Faire projet : planification, projet urbain, co-construction territoriale
- Enjeux territoriaux des patrimoines
- Villes et réseaux (mobilité, communication)

EFPC0533 - Décentrement : des mondes urbains habités

Cet enseignement porte sur l'hétérogénéité constitutive des sociétés urbaines contemporaines. Les logiques de différenciation sociale et la pluralité des modes d'habiter configurent des mondes urbains contrastés avec lesquels l'architecte doit composer. A partir d'entrées thématiques et à la faveur d'un croisement disciplinaire, il s'agira d'amener les étudiants à déplacer leur regard pour saisir la complexité et la diversité des situations et adopter une posture réflexive sur le rôle politique de l'architecte.

EFPC0633 - L'urbain anthropocène : crise et adaptation

Ce cours porte sur les défis de l'urbanisation à l'ère de l'anthropocène. Confronté à la crise climatique, l'architecte doit contribuer à l'adaptation de l'environnement bâti des sociétés et à la nécessaire transition. Pour cela, nous proposons aux étudiants une approche à la fois systémique et holistique du fonctionnement des milieux anthropisés pour les aider à mieux penser l'action, au-delà de la dichotomie nature/culture.

Grands cours - Construction et ambiances S03-S06 FPC

Responsable 21-25 : Estelle Morlé

Le Grand cours construction et ambiances vise l'acquisition des connaissances techniques théoriques fondamentales nécessaires à une pratique de la conception architecturale et urbaine adaptée au contexte actuel de transition écologique. Les connaissances concernent à la fois les phénomènes physiques relatifs aux sciences de la nature (science des matériaux, mécanique des structures, théories des ambiances : lumière, chaleur, son), les pratiques actuelles pour la construction neuve et les rénovations de bâtiments existants (culture constructive, organisation sociale, contexte normatif) et l'évaluation des impacts pour l'environnement (cycle de vie des matériaux et des constructions, bilan des consommations de ressources en énergie et en matières - renouvelables et non renouvelables, recyclables ou réemployables - , émissions de gaz à effet de serre). Chaque semestre est introduit par un cours "Culture numérique". Les thèmes abordés sont "Image" en S3, "Représentation et modélisation" en S4, "Continuum numérique" en S5 et "Écosystème" en S6.

Rappel des enseignements concernés :

EFPC0334 - Stabilité des structures & perception des ambiances

Ce cours aborde les connaissances fondamentales de la conception technique d'un bâtiment à partir d'une approche "mécanique" (*partie structure)* traitant de la notion de stabilité appliquée aux structures monolithiques et d'une approche "métrologique" (*partie ambiances)* combinant la perception et la mesure des ressources ambiantales d'un bâtiment et d'un site intégré dans son environnement (écologie).

EFPC0434 - Résistance des structures & conception des ambiances

Ce cours aborde la résistance des matériaux (notion d'efforts et de contraintes) pour la conception des charpentes et franchissements bois (*partie structure)*. La *partie ambiances* de ce cours traite des différents phénomènes physiques pour la conception des ambiances bâties (éclairage, thermique, acoustique).

EFPC0534 - Diagnostic technique & conception frugale

La partie construction de ce cours est dédiée aux diagnostics techniques des bâtiments existants et à la connaissance des différents métiers de la construction. Une deuxième partie aborde la mise en œuvre de la matérialité du bâti du point de vue de la transition écologique (frugalité) à partir de la constitution d'un catalogue de références architecturales en matériaux biosourcés et géosourcés.

EFPC0634 - Détail de construction & ambiances urbaines

La partie construction traite de l'organisation sociale de la construction dans la pratique de la maîtrise d'œuvre d'exécution (interfaces dans la mise en œuvre : la conception du détail). Une deuxième partie aborde la question des ambiances urbaines et du bilan des impacts de la construction sur l'environnement (énergie grise, émissions de gaz à effet de serre). Il présente les outils de diagnostic des ambiances urbaines (vent, îlot de chaleur urbain, ensoleillement, perméabilité des sols, acoustique urbaine) et la problématique de l'environnement sonore (connaissances et expérimentations en acoustique architecturale).

3.2.4. Bloc Situations/environnements professionnels-SEP

Responsable 21-25 : A – MSP/ACT.P. – Bastien Couturier

La licence FPC comporte 4 UE SEP valant 10 ECTS à chaque semestre (soit 1/3 des ECTS)

Ce bloc regroupe les enseignements liés à l'activité professionnelle des étudiants (qui fait partie intégrante de la formation). Il s'agit d'extraire de leur pratique professionnelle leurs acquis individuels pour qu'ils intègrent leurs compétences d'architecte en formation, et de les accompagner individuellement dans le processus de changement de posture dans le milieu professionnel.

Rapport FPC

Responsables 21-25 : PARIS A.

UEFPC0x4 - SEP FPC x

EFPC0x41 – Rapport FPC x

Responsables 21-25 : Alain Paris

En licence le rapport FPC réunit et fait dialoguer en une seule synthèse le rapport d'études sur la base du rapport d'activités FPC. Le rapport FPC est donc un travail personnel écrit de synthèse, de réflexion et de questionnements critiques menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus, de stages suivis et de l'activité exercée, et remis en fin de cycle. Ce rapport fait l'objet d'une soutenance orale dans l'unité d'enseignement où il est inséré, devant un jury qui comprend des responsables d'unités d'enseignement issus de la formation initiale et de la formation professionnelle continue.

Voyages d'étude

Responsables 21-25 : Elodie Mas et Alain Paris (les responsables d'UE PROJET S03 et S05)

Deux voyages d'études communs à l'ensemble des promotions de L2 et L3 sont proposés au sein du cycle licence : un chaque année. Tout comme en FI, ces voyages d'étude ont pour objectifs pédagogiques de développer des outils d'observation, de représentation et d'analyse de l'espace architectural et urbain ; et de mettre en relation théorie de l'architecture, de l'urbanisme et espace vécu. Ces voyages réunissent chaque année les deux promotions de Licence FPC.

4. Poursuite d'études et insertion professionnelle

L'obtention du Diplôme d'Etudes en Architecture donne accès au second cycle des études d'architecture, conférant le Diplôme d'Etat d'Architecte valant grade de master.
« Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet. Les titulaires du DEEA ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, dans des missions préparatoires ou d'accompagnement de la conception.»[19]

4.1. Pilotage et encadrement

Deux co-responsables enseignants-chercheurs dirigent le cycle licence FI/FPC. Ils sont nommés pour 4 ans par la direction sur avis du CPS (CFVE).
Ils président la sous-commission Licence de la CFVE, assurent la responsabilité du bloc Projet/conception, du grand cours de Théorie de l'architecture, ainsi que la coordination spécifique de l'année de propédeutique (S01 et S02) et du semestre de synthèse (S06), dont les soutenances PROJ et SRC de fin de cycle qu'ils coordonnent avec les responsables du bloc SRC (et SEP pour la FPC).

[19] Site du Ministère de la Culture : https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Architecture/Formations-Recherche-Metiers/Les-formations-d-architecte-et-de-paysagiste/Les-cursus-et-les-diplomes

4.1.1. La sous-commission Licence

La sous-commission licence de la CFVE se réunit sous diverses formes :
- la sous-commission licence plénière en mode plénier prépare les bilans à destination de la CFVE (responsables des blocs + responsables d'ateliers de projet S01 a S05 + responsables des grands cours, délégués étudiants, et responsables des autres formations de l'ENSAL) et se réunit une fois par an.
- la sous-commission licences en mode « collège des enseignants-chercheurs » en mode plénier prépare les sujets et propositions à destination de la CFVE (responsables des blocs + responsables d'UE de projet s01 a s05 + responsables des grands cours) pilote de manière active la formation, prépare les emplois du temps théoriques ainsi que tous les moments transversaux.
- la sous-commission licences en mode « validation / admissions / orientation » (responsables des blocs + responsables d'UE de projet S01 a S05 + responsables des grands cours + autres responsables des formations de l'ENSAL) agit en tant que commission d'orientation, d'admission ou de validation des acquis.
- la sous-commission licences en mode « jury de semestre ou d'année » (responsables des blocs + responsables d'UE de projet du semestre + responsables des grands cours).
- la sous-commission licences en mode « délégués » (responsables des blocs, délégués étudiants) se réunit 4 fois par an (dont une séance avant chaque jury de semestre).

L'ensemble des réunions agissant en tant que jury remplit les conditions minimales légales requises d'avoir une majorité de ses membres architectes pour délibérer valablement.

4.1.2. Les coordinateurs de blocs

Le pilotage actif de la formation est assuré par les coordinateurs des différents blocs de Licence. Pour chaque bloc, des co-responsables assurent la coordination sur l'ensemble du cycle. Ils sont nommés pour quatre ans par la CFVE. Chaque binôme rassemble les qualités minimales suivantes : un architecte et un chercheur. Les responsabilités font l'objet d'un appel à candidature et de propositions de la SC-Licences validées par la CFVE :

- Bloc PROJ : les co-responsables de Licence assurent la responsabilité du BLOC PROJ et sont responsables de l'UE PROJET 6.
- Bloc EXPI : deux co-responsables assurent la responsabilité des UE EXPI du S01 au S05.
- Bloc SRC : deux co-responsables assurent la responsabilité des UE SRC du S01 au S06 ; ils coordonnent notamment le rapport d'étude.
- Bloc SEP : trois co-responsables assurent la responsabilité conjointe des UE SEP du S01 au S10 ; un premier coordonne en priorité le tutorat SEP, un second les enseignements d'internationalisation et le troisième coordonne les cours professionnels.*[20]

[20] Encadrement et détails : voir ANNEXE 06 DEEA LICENCE FI PAR BLOC // ANNEXE 07 DEEA LICENCE FI TABLEAU DES UE // ANNEXE 08 DEEA LICENCE FI // TABLEAU PAR UE ET SEMESTRES // ANNEXE 09 DEEA LICENCE FI TUTEURS // ANNEXE 10 DEEA LICENCE FPC PAR BLOC // ANNEXE 11 DEEA LICENCE FPC TABLEAU DES UE // ANNEXE 12 DEEA LICENCE FPC TABLEAU PAR UE ET SEMESTRES

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
'ARCHITECTURE
LYON

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ
DE LYON

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES